

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 368. VOL. XV. — SAMEDI 16 MARS 1850.  
 Bureaux : rue Richelleu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la semaine.** — Notes et études sur les publicistes contemporains (n<sup>o</sup> 3). — Courrier de Paris. — Revue agricole. — Introduction au Code d'Harmois, etc. (compte rendu). — Journal d'un colon. — Souvenir de 1812; exécution de Mallet, etc. — Côtes occidentales d'Afrique; Sénégal, Saint-Louis et le fleuve. — Les noces de Luigi (suite). — Bulletin bibliographique. — Curiosité phaléristienne.

**Gravures:** Blocus du Pirée par la flotte anglaise. — Courrier de Paris-Cavalcade de charité à Grenoble; Le prince et la princesse Colbri; Le cab, nouvelle voiture de place. — Journal d'un colon: six gravures. — Côtes occidentales d'Afrique: huit gravures. — Dessin du phalériste, d'après une gravure de 1552. — Rébus.

### Histoire de la semaine.

Le blocus du Pirée par la flotte anglaise a fait cette semaine tous les frais de l'intérêt produit par la politique étrangère. Cette rigueur, qui est loin d'être populaire, même en Angleterre, soulève ailleurs de vifs ressentiments contre la politique de lord Palmerston; le cabinet de Saint-Petersbourg s'est chargé d'être l'interprète de la politique continentale exprimée dans une note remarquable, publiée et commentée par plusieurs journaux. Cette note, communiquée au ministre de l'Angleterre, a été également adressée au gouvernement français. La correspondance d'Athènes,

que nous allons rapporter, fait connaître l'état des choses au 24 février :

« Lorsque les journaux de Paris et de Londres eurent apporté ici la bonne nouvelle que le dévouement si désintéressé de la France pour la Grèce avait obtenu un plein succès, et que l'offre spontanée de sa médiation avait été acceptée par le gouvernement anglais, le calme et l'espérance rentrèrent dans les cœurs.

« On pensait, selon les promesses formelles faites à M. Drouyn de Lhuys par lord Palmerston, que des ordres précis auraient été immédiatement donnés à l'amiral Parker pour cesser toutes mesures coercitives, que le blocus allait être levé et toutes les prises rendues.

« Eh bien! il n'en est rien.

« Non-seulement les choses restent dans l'état où elles se trouvaient avant l'arrivée du courrier, mais les mesures coercitives, loin de cesser, ont redoublé de rigueur.

« Après quelques jours d'attente les esprits sont retombés dans une cruelle incertitude, et, pour la faire cesser, M. Thouvenel a écrit une lettre à M. Londres, ministre des affaires étrangères, dans laquelle on lui annonçait l'acceptation de la médiation du gouvernement français, et la promesse formelle de lord Palmerston à M. Drouyn de Lhuys de faire cesser immédiatement toute mesure coercitive. Il ajoutait : « Ces ordres et leur exécution ne peuvent, sans

aucun doute, avoir été retardés que par des circonstances entièrement indépendantes de lord Palmerston. »

« Cette lettre fut lue par le ministre grec à la Chambre des députés, où elle provoqua de vifs témoignages de reconnaissance, ainsi que dans tout le peuple; elle soulevait pour un instant le poids affreux de l'incertitude qui pèse sur la situation.

« Le lendemain, M. Thouvenel écrivit aussi à M. Wyse, ministre anglais, pour lui faire observer que dans l'assurance où devait se trouver l'amiral Parker de l'acceptation de la médiation de la France, loin d'aggraver les mesures coercitives, il lui paraissait convenable et juste de les suspendre.

« Le ministre anglais lui répondit, dans une lettre officielle, que lord Palmerston avait écrit, il est vrai, une lettre particulière concernant cette médiation; mais que cette lettre n'étant point officielle, l'amiral ne pouvait suspendre les mesures coercitives jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres. Il se défendit ensuite, au nom de l'amiral Parker et du sien, de l'accusation d'avoir jamais empêché le cabotage dans les ports de la Grèce.

« Or le cabotage a été tellement empêché dans tous les ports, que les barques mêmes des pêcheurs n'ont pu sortir, et que l'on a été privé de poisson au Pirée. Ce sont là des faits connus de tout le monde. »



Le blocus du Pirée par la flotte anglaise.



Une dépêche télégraphique de Trieste, en date du 5 mars, annonce que, le 26 et le 27 février, les choses étaient dans le même état.

— Cette semaine a été sérieuse dans le pays, mal employée dans une Assemblée distraite par le bruit qui s'est fait au sujet des élections. Ne lui donnons que les honneurs d'un simple procès-verbal :

La séance du 7 mars, qui n'a duré que deux heures, n'a été que médiocrement remplie.

Après avoir vidé quelques incidents sans importance, l'Assemblée vote l'article 9 de la loi sur les logements insalubres, et décide que ce projet sera soumis à une troisième délibération.

Une seconde délibération est également accordée au projet sur le timbre des effets de commerce, et au projet concernant les appareils des bateaux à vapeur.

Le projet de loi sur le tissage et le bobinage est définitivement adopté sans réclamations et avec quelques légers amendements.

Une proposition de M. Dahirel, relative aux messages du président de la République, est repoussée.

Enfin l'Assemblée écoute les développements que donne M. Mauguin à sa proposition sur l'établissement des banques cantonales.

— Autre séance aussi distraite, aussi peu remplie que la précédente, quoiqu'elle ait duré une heure de plus.

Après l'adoption du procès-verbal, M. Dupin a lu une lettre de M. l'archevêque de Paris, qui remercie l'Assemblée de l'avoir chargé de distribuer en aumônes l'excédant de la buvette.

Le bureau, en vertu des pouvoirs que lui confie l'art. 401 du règlement, retire à M. Mathé, représentant de l'Allier, absent sans congé, son indemnité à partir du 19 février jusqu'au jour où sa présence effective sera constatée.

M. Combier avait saisi le ministre de l'intérieur sur l'agent qui, sans ordre du pouvoir, avait fait enlever les conronnes jetées autour de la colonne de Juillet avant d'être destinées au gouvernement l'avis annoncé. La réponse affirmative de M. Ferdinand Barrot a mis fin à ces interpellations, qui promettaient d'être orageuses.

L'Assemblée adopte ensuite plusieurs projets d'intérêt local, et elle décide qu'il y aura une seconde délibération pour le projet de loi relatif aux caisses d'épargne et pour la proposition de M. de Goltzberg sur l'impôt des chiens.

Une troisième délibération est accordée au projet de loi qui a pour but d'autoriser le président de la République à conclure la convention postale entre la France et la Suisse.

— Avant de s'occuper, dans la séance de samedi, de la proposition de M. Mauguin sur l'établissement des banques cantonales, l'Assemblée entend le rapport de plusieurs pétitions qu'elle rejette ou renvoie successivement aux bureaux ministériels d'où elles dépendent.

M. Mauguin présente ensuite son projet, comme étant le moyen de réduire l'usure en étendant la circulation. Tous les développements qu'il a donnés à sa proposition ont roué sur cette idée principale, qu'il a exposée avec beaucoup d'ordre et de clarté.

La critique sévère que M. Léon Faucher a faite du plan financier de M. Mauguin et des raisons sur lesquelles l'appuyait a ramené ce dernier à la tribune. Malgré ses efforts, sa proposition a été écartée par 351 voix, qui ont refusé de la prendre en considération, contre 236.

— Pendant que M. Mauguin ne donnait pas son projet comme le meilleur, il n'entendait engager l'Assemblée que par le vote en principe. Il semble lui-même se défier de l'abus possible de ce papier de circulation dont un sceptique a dit : « J'y crois d'autant plus qu'on s'est refusé depuis deux ans à en essayer ; si on n'avait essayé, je n'y croisais plus. »

— L'Assemblée a entamé lundi la troisième délibération du projet de loi sur l'instruction publique. Le peu d'attention que les orateurs ont pu obtenir prouve que la question a perdu beaucoup de son intérêt.

M. Dolebecque, entendu le premier, est rentré dans la discussion générale de la loi pour en demander le rejet. Il ne comprend pas que l'Assemblée puisse adopter un système d'organisation de l'enseignement placé en dehors de toutes les traditions nationales, et qui n'est après tout, selon lui, qu'une œuvre de destruction et non pas de conciliation, comme on l'a prétendu.

Personne n'a répondu à M. Dolebecque.

Les dix-sept premiers articles de la loi ont été votés successivement avec quelques amendements proposés ou approuvés par la commission.

Des appréciations assez excentriques présentées par M. B. Raspail sur l'article 1<sup>er</sup> ont amené M. de La Rochejaquelein à la tribune. Cet orateur a déclaré que la loi n'avait pas ses sympathies, mais il la votera comme s'il l'approuvait.

M. le ministre de la guerre a présenté, vers le milieu de la séance, une demande de crédit de 2,600,000 francs pour les frais de l'expédition de Rome.

— Mardi l'Assemblée a été encore plus distraite que les jours précédents. Plusieurs orateurs ont vainement essayé de lutter contre l'inattention générale; les préoccupations des deux partis étaient ailleurs. A chaque instant des vedettes se détachaient pour aller s'enquérir dans la salle des conférences des nouvelles du dehors, et à leur retour elles étaient enveloppées de divers groupes qui se formaient, les uns dans l'hémicycle, les autres sur la crête de la Montagne, et selon les renseignements, souvent contradictoires, qui se succédaient, en voyant les physiognomies s'épanouir à droite et s'assombrir à gauche, et vice versa. Cette dernière éventualité est même celle qui a fini par prendre décidément le dessus, vers les quatre heures et demie; car à ce moment, on acquiesce la certitude que la liste socialiste est l'important.

Peu lent ce temps, la loi sur l'enseignement public allait son train, et l'on voyait les deux côtés sur la loi des traités, sur la simple garantie des amendements et des textes imprimés et distribués, car vingt nombres au maximum, les plus

voisins de la tribune, ont pu entendre les arguments développés par l'intrépide M. Baze, le rapporteur intérimaire.

Une douzaine d'articles ont été ainsi expédiés, et autant d'amendements tués sous leurs auteurs. La majorité, en dépit de tout ce qu'on avait dit, a son parti pris sur la loi, et elle se laisse docilement aller à sanctionner toutes les petites finesses de rédaction par lesquelles la commission s'efforce de racher les inconvénients de la loi sur les deux douzièmes

D'après l'ordre du jour, la discussion du projet sur l'enseignement devait précéder la seconde délibération. Mais les deux douzièmes sont restés provisoirement accrochés par l'effet d'une réclamation de M. le ministre des finances, au sujet d'un amendement proposé par la commission, et tendant à ce que les ministres se renferment dans les allocations de la loi des dépenses telles qu'elles sont consignées dans le rapport de M. Berryer.

M. Fould a combattu cet amendement, comme préjugeant l'adoption des réductions proposées sur le budget de 1850.

Le rapporteur n'étant pas présent à la séance, le renvoi au lendemain a été ordonné.

Venait ensuite un autre projet portant demande d'un crédit de 10 millions pour le ministère de la marine, et qui a été également ajourné.

— Mercredi, un membre de la commission du budget, M. Gouin, a donné des explications de-quelques il résulte que le gouvernement et la commission se sont mis d'accord sur la difficulté que le mini-tre avait signalée hier, et le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires a été voté, ainsi que le crédit de six millions demandé par M. le ministre de la marine pour le service des colonies. On a continué, avant et après ce vote, la discussion de la loi sur l'enseignement, votée dans cette séance jusque jusqu'à l'article 37, sans discussion importante autre que celle qui a pour objet le traitement des instituteurs, M. Raulot et M. Baze, auteurs de deux propositions, n'ont pu, ni l'un ni l'autre, obtenir une décision. Les propositions sont renvoyées à la commission.

— On connaît le résultat des élections de la Seine. On connaît entièrement les élections des départements trop tard pour que nous en puissions donner le tableau complet. Il ne nous convient pas d'ailleurs de nous associer au triomphe non plus qu'à la colère des partis. Il n'y a pas de quoi se vanter ni s'alarmer; et mieux que cela, nous pensons que cette épreuve pourra être salutaire si la majorité sait comprendre. Le saura-t-elle?

— Le président de la République a reçu du pape une lettre autographe qui lui fait espérer le retour prochain du saint-père dans ses Etats. Des journaux annoncent que ce retour est fixé au Jeudi-Saint. Quand la chose sera, nous la croirons possible; car le passé nous donne le droit de ne pas croire à ces nouvelles toujours données et toujours démenties.

### Notes et études sur les Publicistes contemporains.

#### III.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET DROIT AU TRAVAIL. — M. AUGUSTE PICARD.

Un jour, qui n'est sans doute pas éloigné, on aura peine à comprendre qu'on se soit livré de si rudes combats, de notre temps, autour de la question si simple, de la notion essentielle contenue, ou, pour mieux dire, indiquée dans cette formule, il est vrai peu satisfaisante et aussi par trop elliptique : *Droit au travail!*

*Droit au travail*, c'est-à-dire droit de remplir le premier devoir que Dieu ait imposé à l'homme, le plus impératif de tous, celui auquel est attachée son existence même. D'efficacement pouvait-on formuler rien de plus correct; il serait à peu près aussi correct de dire : *le devoir du bonheur*; et il faut toutes les préoccupations de notre temps pour qu'on ait pu bénévolement accepter la question ainsi posée et la discuter en ces termes.

Querrele de mots, dira-t-on. — Nullement. Les définitions sont le point de départ de toute controverse, et si la formule n'emporta pas le fond, elle peut du moins singulièrement contribuer à l'éclaircir ou à l'obscurcir. Prenez une bise fautive, et, de déduction en déduction, vous arriverez très-logiquement à l'absurde. Il importe donc, avant tout, de s'entendre sur les principes et de rendre aux mots leur valeur.

Si cette formule : *droit au travail*, n'est pas une logomachie pure, si elle peut raisonnablement s'inscrire sur un drapeau dans nos Codes, ce n'est pas au profit de l'homme, c'est contre lui. Pour l'individu isolé, le travail n'a jamais été, ne sera jamais qu'un *devoir*. Pour la société, c'est-à-dire pour l'ensemble des individualités, c'est encore un devoir, mais c'est aussi un *droit* vis-à-vis chacun de ses membres. C'est même le concours, la réunion, le faisceau de tous ces devoirs personnels qui forme le droit social.

La société a *droit au travail* de ses membres, surtout quand elle les assiste. Voilà le droit; il n'est que là. Et cependant, chose singulière (et qui, par parenthèse, prouve bien la nécessité de fixer les principes et les formules), la question, pour n'être point posée comme il l'eût fallu, a été embrouillée, dénaturée à ce point dans une confusion babélique, que les devoirs sont devenus des droits, et réciproquement; que la société, craignant d'accorder trop, a conquis bien plus encore, et que le *droit à l'assistance* remplace le *droit au travail* dans la dernière Constitution, à tout simplem, en consacrant la prétention exorbitante de « *travailler sans travailler*. »

Or, admirez l'intrigue et merveilleux effet de la contradiction et de l'erreur humaine! La société a droit à la rempart un très-beau triomphe; elle n'a fait pourtant que se lier les mains, se reconnaître légalement l'obligation d'assister l'homme sans travail, s'ôter le droit de lui demander

aucun prix de ses sacrifices. — D'un autre côté, l'individu qui criait à la société après février :

— Du travail!

— Et quel appel a répondu :

— C'est trop! mais vous serez secouru à domicile sans rien faire!

L'individu, dis-je, se plaint, s'irrite amèrement, comme d'un passe-droit, de ce déni de secours et de fatigues, et, il faut le dire, dans ce singulier conflit, dans ce renversement des rôles, c'est l'individu qui a raison de se lamenter! Sa conscience, ce devoir qu'il prend pour un droit, un sentiment de dignité, une perception confuse, mais tyrannique et intuitive des chimères et des dangers d'une situation si anormale, d'une telle subversion des principes, tout lui crie qu'il doit travailler et que la société ne pourra pas longtemps continuer, malgré ses promesses, de le secourir, si, en échange, elle ne reussait pas le droit et la tâche d'utiliser les bras de l'homme qu'elle assiste.

La société elle-même le comprendrait bien vite, si l'assistance était réelle, c'est-à-dire proportionnée aux besoins et aux infortunes qu'il s'agit de soulager. Mais il n'en est rien; la charité privée se multiplie en vain pour combler les lacunes de l'assistance officielle; le paupérisme est grand, la misère profonde, et des couches inférieures de la population s'éventent, comme une menace et un défi jetés à la stabilité et à la confiance, des gémissements et des pleurs prompts à dégénérer en imprécations et en cris de guerre.

C'est pour éloigner ce péril, c'est pour apaiser ces douleurs dans la mesure de ses forces et dans la limite de ses attributions, que le ministre du commerce, par une circulaire du 26 juin dernier, avait invité les chambres de commerce et de manufactures à étudier la question des caisses de secours et de retraite en faveur de la classe ouvrière. Ces chambres elles-mêmes firent appel à tous les citoyens qui s'étaient voués à l'étude de ces questions si importantes, et c'est à l'un de ces appels qu'a répondu, par un écrit digne de la plus haute attention, sous le modeste pseudonyme d'un *ami de l'ordre et du progrès*, un honorable publiciste et négociant d'Avignon, M. Auguste Picard, bien connu de tous les hommes de pensée qui depuis vingt ans tournent et interogent les grands problèmes sociaux.

Dieu soit loué! voici un homme avec qui nous pouvons nous entendre. Il ne prétend point faire le bonheur social avec deux mots écrits sur une banderole, *liberté du crédit*, comme M. Bastiat; *gratuité du crédit*, comme M. Proudhon. Il ne s'annonce point comme auteur d'une recette universelle et infaillible; il n'invente aucun spécifique, il n'a point de panacée.

Partisan du *droit au travail*, qu'il proclame résolument, il déclare — et il a trois fois raison — que ce droit n'a que faire d'être inscrit dans une loi, dans un décret, voire dans la Constitution. C'est reconnaître implicitement, comme nous l'avons fait tout à l'heure, que ce droit étant tout au moins le corrélatif d'un devoir, s'il n'est pas le devoir lui-même, est, par ce fait seul, antérieur et supérieur à toute codification, et n'a besoin pour exister d'aucune sanction législative. Quant à la pratique de ce droit théoriquement inattaquable, l'auteur, avec le même bon sens, déclare qu'il faut la demander, non à un article de loi, non à une formule absolue et plus ou moins empirique, mais à toute une série de mesures, de réformes soigneusement coordonnées, graduellement mises en œuvre, dont il indique les principales, les premières, les plus urgentes, et dont l'ensemble constitue la science du gouvernement appliquée aux nécessités particulières de l'époque.

Le représentant nous noie depuis trente ans sous un déluge de lois. Nous légiférons à ravir; mais décréter n'est pas résoudre.

Nous regrettons fort peu que le droit au travail n'ait pas été inscrit dans la Constitution. Du moment où les gouvernants ont refusé de l'y admettre, c'est qu'ils sentaient leur impuissance à en faire l'application; ils se sont épargné un mensonge et au peuple une déception, un mirage suivis peut-être de colère et d'insurrection; ils ont bien fait.

Mais le principe subsiste; et, comme il peut se passer de consécration officielle, il délie toute omission, il ne se laisse point prescrire.

Au gouvernement, quel qu'il soit, n'en incombe pas moins l'obligation étroite de résoudre, autant qu'il peut l'être, ce grand problème : donner du pain aux citoyens qui en manquent et le leur donner par le travail.

Un article, une déclaration de plus ou de moins ne change rien à la question, qui est toute de capacité et de bonne administration.

Aucun pouvoir n'est et ne sera stable que celui qui saura remplir cette loi de son existence.

Hors de là, ni remaniement de l'acte constitutionnel, ni croisade conservatrice, ni armée de cinq cent mille hommes ne lui donneront l'aplomb qu'il cherche et qu'il doit trouver en lui-même.

C'est pourquoi il ne s'agit point de triompher facilement d'utopies irréalisables, comme l'on fait depuis deux ans, et d'en p rendre texte pour dire : Voyez! ces gens n'ont rien fait, après nous avoir tout promis pour la guérison du malade; donc... le malade est bien portant! — D'autres disent : Il est incurable.

Ni l'un ni l'autre; et le fait prouve simplement que les médecins étaient mauvais. Chose singulière et caractéristique ce sont les partisans eux-mêmes du droit au travail qui l'ont tué. M. Proudhon, qui donnerait l'univers pour un syllogisme et qui rationnerait sur les runes du monde visible, lui a porté le coup fatal en le déclarant équivalent à l'abolition de la propriété, ce qui est parfaitement faux, ce que personne n'a cru, mais ce que l'on a fait croire pour se donner du moins le prétexte plausible de ne point admettre le droit.

S'agit-il de faire de l'état l'agriculteur, le commerçant, le manufacturier unique? Non, évidemment non, et je de



mande comment M. Proudhon concilierait ce communisme intolérable et impossible avec l'an-archie qu'il appelle. Mais de ce que l'État ne se fera point tailleur, cordonnier, bijoutier, chapelier, s'ensuit-il qu'il ne devra point s'ingérer, qu'il ne dispose pas d'immenses ressources pour procurer du travail à ceux qui en manquent; et que, dans la plupart des cas, il ne réalisera point, s'il le veut sincèrement, cette tâche assez simple au fond?

Ne perdons pas de vue que, « s'il le peut, s'il le doit, » comme l'a proclamé M. Thiers lui-même, et, écartant une fois pour toutes cette prétention chimérique, soit de donner, soit d'obtenir pour chacun du travail selon sa profession, examinons rapidement avec M. Augé-le Picard, par quel ensemble de mesures on pourrait atteindre le but dans les limites du raisonnable, de l'indispensable et du juste.

Il s'agit d'ajouter à la série existante et notoirement insuffisante des institutions de secours et de bienfaisance :

1° Un moyen régulier de fournir du travail en temps de crise;

2° Une assistance régulière aux ouvriers invalides et aux vieillards, dénués de ressources par eux-mêmes ou par leurs familles.

« C'est tout ce que la société peut et doit faire aujourd'hui, ajoute l'auteur, et la classe ouvrière en général ne domnie pas davantage; nous sommes persuadé que cela doit suffire pour la maintenir paisible. »

Cela est-il possible? Oui sans doute. Difficile? Peut-être; mais la difficulté n'est point une objection valable « alors qu'il s'agit de résoudre une question d'humanité, de politique et de justice, » nous ajoutons: « et de salut. »

Jusques à nouvel ordre et plus ample informé, et sauf exceptions locales, l'auteur laisse en dehors des mesures à prendre pour atteindre le double but qui vient d'être spécifié les habitants de la campagne, les cultivateurs qu'il regarde avec raison comme échappant à ces tristes chances de chômage et à ce dénuement absolu qui frappe les ouvriers des villes. Dans les mesures urgentes qu'il propose, il s'agit donc simplement des travailleurs des professions mécaniques ou manufacturières; de ceux dont la situation, étant la plus précaire, est la plus digne d'intérêt et menace le plus fréquemment la tranquillité publique.

Chaque ville ou commune (sauf les communes purement agricoles) sera tenue de porter annuellement à son budget une somme pour secours et travaux réservés, égale au moins au vingtième de son revenu total, et à laquelle il sera pourvu en cas de besoin par centimes additionnels.

Chaque département devra s'imposer la même contribution annuelle.

Et enfin le ministre des finances devra porter chaque année au budget de l'État, pour le même objet, un article dont le chiffre sera au moins de 1 et au plus de 2 pour 100 des recettes totales de l'année.

Ces trois ordres de réserves seront accumulés et employés par :

1° Pour la commune, en subventions aux corporations industrielles et aux travaux utiles, mais non urgents, votés à l'avance par le conseil municipal, et exécutés en temps de crise et d'interruption de l'industrie privée.

2° Pour le département, en subventions de même nature et en exécution de travaux départementaux, notamment de routes et de chemins vicinaux, votés également à l'avance et tenus en réserve pour occuper les bras dans les temps de chômage.

3° Par l'État, en subventions aux corporations industrielles de Paris et des départements les plus maltraités, en secours aux contrées ravagées par inondations ou tout autre fléau, et en travaux publics d'intérêt général, mais non urgents, décrétés à l'avance par l'Assemblée législative.

Ainsi, triple concours, triple asile assurés aux ouvriers privés de travail, sans préjudice de l'appui et de l'assistance qu'ils trouveront au sein de leurs corporations respectives.

Les corporations dites industrielles, qui existent déjà pour quelques professions, seront formées ou, pour mieux dire, généralisées suivant le mode ci-après :

En feront partie non-seulement les ouvriers, mais les patrons, et le nombre en sera multiplié de telle sorte que chaque travailleur soit nécessairement engagé dans l'une d'entre elles, même celui dont le salaire habituel serait inférieur au minimum imposable.

Chaque corporation sera représentée par un comité spécial formé d'après les mêmes règles que les conseils actuels des prud'hommes, et ce comité déterminera annuellement :

1° Le minimum de salaire au-dessous duquel l'ouvrier ne sera assujéti à aucune redevance (par exemple, 4 fr. 50 cent. par jour en province, et 2 fr. à Paris);

2° La retenue proportionnelle et progressive à opérer sur les salaires qui dépasseront ce minimum (soit, par exemple, 5 pour 100);

3° La différence entre les retenues à opérer sur le salaire des ouvriers célibataires et celui des ouvriers mariés;

4° Enfin, le versement à opérer à la caisse du comité par le chef ou patron, en raison, soit du nombre d'ouvriers qu'il emploie, soit des bénéfices présumés de l'industrie qu'il exerce.

Les fonds de la corporation seront accumulés, placés ou employés sous le contrôle d'un conseil de surveillance établi dans chacun des départements auquel il sera rendu compte mensuellement des opérations de la situation financière, et qui en rendra compte lui-même au gouvernement, s'il y a lieu.

Les fonds de chaque corporation provenant des retenues aux ouvriers, des versements des patrons, des dons et legs de bienfaisance éventuels, des subventions de la commune, du département ou de l'État, seront employés :

En dépenses ordinaires pour secours les plus urgents aux membres nécessiteux de la corporation;

En dépenses pour fondations et retraites au profit des ouvriers vieux ou infirmes;

Et en remplacement de capitaux, s'il y a excédent de fonds.

Ainsi, secours certain et retraite assurée, même aux ouvriers dont le salaire sera trop minime pour pouvoir supporter une retenue. C'est là de la fraternité en action, et de la meilleure; nul ouvrier ne s'en plaindra.

Ainsi, triple sollicitude de l'État, du département, de la commune, pour assurer du travail en cas de chômage aux ouvriers industriels, travail utile et productif, bien que non urgent, préparé pour cette éventualité, et pouvant être commencé dès le premier jour de la crise.

Ce travail, nécessairement moins rétribué que celui des manufactures et des ateliers, ne saurait faire dans aucun cas concurrence à l'industrie privée, mais seulement la suppléer; ni créer ou encourager les grèves volontaires. L'ouvrier, en effet, sera toujours intéressé à reprendre, dès que la crise sera passée, des travaux mieux salariés, auxquels il est spécialement apte.

Et que l'on ne crie point à l'inhumanité, si l'État, la commune ou le département mettent la pioche ou la bêche aux mains peu exercées de l'artisan industriel. Plaisant reproche dans la bouche de ceux qui aiment mieux le laisser face à face avec son dénuement, quand survient le chômage, sous prétexte de liberté, et en lui conseillant pour remède l'épargne impossible sur un salaire qui est à peine suffisant!

Telles sont, en substance, les mesures transitoires et immédiates par lesquelles l'ami de l'ordre et du progrès (il a tout droit à revendiquer ce beau titre) propose de remédier par la combinaison de de l'assistance et de travail à l'une des plaies les plus vives de notre société, et de l'ouvrier risant et de la situation de plus en plus précaire de l'ouvrier industriel. Or nous nous trompons fort, ou de telles vues n'ont rien d'utopique; l'exécution en est des plus réalisables; il n'y a qu'un peu de bon sens, un peu de générosité bien entendue, et, au moment où l'Assemblée législative va discuter, en ses conclusions à peu près négatives, le rapport sur l'assistance publique, nous apprions de tous nos vœux, sinon de tout notre espoir, l'attention de ceux de ses membres qui tiennent à se montrer dignes de la hauteur de leur mandat sur le très-remarquable et substantiel écrit que nous avons sous les yeux.

Les dépenses occasionnées par cet ensemble de mesures s'éleveront, nous en avons la conviction, beaucoup moins haut qu'on ne serait porté à croire. Ces dépenses seraient d'ailleurs productives pour la plupart, et que des catastrophes, que de perturbations nous menacent dans l'avenir, et dans un avenir prochain, qui pourraient être selon nous évitées par ce sage et équitable emploi de quelques deniers publics!

Mais ici se place l'habituelle et inévitable objection : « Ces fonds applicables aux pauvres seront prélevés sur le budget, c'est-à-dire sur des subsides fournis par les quatre cinquièmes, par les pauvres; donc vous leur donnez d'une main ce que vous leur enlevez de l'autre, etc., etc. » — Oh! que l'ami de l'ordre et du progrès est fondé à signaler l'amère et sanglante critique que contient cet argument de notre système d'impôts! Qu'il est fondé à s'écrier : « Eh quoi! le pauvre peut payer, et il ne pourra recevoir! » — Nous terminons en demandant avec lui aux économistes et aux financiers comment il se fait que cette objection banale ne se trouve jamais dans leur bouche à propos de gros traitements et de dépenses d'apparat, mais bien lorsqu'il s'agit de rendre sous une forme quelconque à la classe la plus nombreuse et la moins heureuse une portion de cet énorme budget des recettes, dont elle paye, de leur avoir même, la presque totalité!

FÉLIX MORANO.

### Courrier de Paris.

On m'a dit, disait le jeune Lysippe de Samos à son retour d'Athènes, ne m'interroge pas sur les Athéniens! Les réunions du Portique, les entretiens de Platon, l'éloquence de Agora, la douleur d'Antigone ou d'Hécube chantée par leurs poètes, les merveilles du ciseau de Phidias, c'est à leur moindre souci. De même la danse des Chorymbantes ne les touche plus guère, ils n'ont plus d'oreilles pour les concerts de la lyre aux sept cordes et de la flûte aux trois harmonies; Aristophane lui-même et ses harangues sont abandonnées, ses guêpes ne piquent plus personne; les bouffonneries du gros Teubocobus excitent sans éveiller la risée. Echo. Et qui pourrait peindre, ô mon père, la dégradation des femmes? Plus de couronnes de roses ni de parfums d'Arabie, la coupe des festins est renversée, cette ville amoureuse a perdu tous ses amours, Alceide lui-même abandonne le Gynécée pour le marché aux poissons, il a quitté la jeune Aspasia pour Bathyle, la vieille comédienne édentée. Il s'agit de sauver la République, disent les Athéniens, et ils se sont mis à tourner autour du vase d'élection.

Ne prenons pas plus longtemps le Pirée pour un homme de nos jours; mais, Parisiens ou Athéniens, vous n'aurez connu qu'une distraction dans cette décade. Le carême aura vu la semaine des votes; c'est même sa plus grande dévotion. La fièvre électorale brûlait tout le monde et chacun; l'exemple des zélés enflammait les indifférents, et jamais bataille n'aura été livrée avec un ensemble plus admirable. Des deux côtés on a déployé les plus savantes combinaisons; ici l'on vante les opérations de l'aile gauche, et là-bas on s'extasie devant les manœuvres de la droite. La discipline la plus parfaite règne dans les deux camps, le mot d'ordre a été donné, et on craignait pas que personne manque à la consigne. On va au scrutin comme nos pères allaient à la croisade, en se signant le front et les versets de la litanie sur les lèvres :

A droite.

A gauche.

Saint Isidore, priez pour nous. Saint Théophile, combattez pour nous.  
Saint Joseph, défendez-nous. Saint Paul, préchez pour nous.  
Saint François, ayez pitié de nous. Saint Carnot, triomphez pour nous!

On se dit de part et d'autre : hors de notre église; point de salut; notre sainte trinité est un mystère qu'il faut accepter comme l'autre. Voulez-vous sauver Paris du sort de Ninive, prenez la droite! Voulez-vous lui assurer le bonheur de sainte l'idéal, prenez la gauche! — En avant donc et emboitez le pas : gauche, droite; gauche, droite! — Hélas! les choses les plus sérieuses auront toujours leur côté fuyant. Qu'il emporté en dans cette guerre des Capulets de l'habit contre les Montagues de la blouse, « si ce sera la rose blanche, est-ce que la rose rouge? Nous espérons bien que ce sera la France. Prisons garde cependant de nous laisser que ce sera la France. Partis au delà des limites supportables. La politique est l'aimant des grandes âmes et des cœurs généreux, et c'est aussi la manie des esprits faibles; au nombre desquels nous rangeons les finiquets de toutes les couleurs, les ambitieux de tous les étages, et la grande armée des moutons de paille, béant à l'envi les anxieux et interrogant les agrippés qui ont répondu d'un ton pitoyable : Rouge gagne et la partie est perdue. » Ainsi va la roulette des révolutions.

Cependant le ciel est splendide et le printemps est décidément venu comme Mars en carême, il a devancé l'appel du calendrier, mais point de pastorale, s'il vous plaît, c'est l'électorale qui nous enlante et qu'il faut chanter. Un de nos amis qui se tient volontiers à la hauteur des circonstances a distribué à la ronde la circulaire suivante pour célébrer un bonheur domestique.

« Madame J. est heureusement accouchée d'un électeur; M. J. a l'honneur de vous en faire part. »

» La mère et l'éligible se portent bien. »

L'Académie s'occupe aussi d'élections; c'est un scrutin qui fait moins de bruit. Il se confirme que le candidat, choisi par le suffrage universel des quarante, est M. de Montalembert; c'est un nouveau sacrifice fait par les lettres à la politique. M. Désiré Nisard n'est qu'un excellent écrivain, et M. Alfred Musset n'est qu'un poète éminent; l'un et l'autre, ils peuvent attendre. M. de Montalembert n'a pas ce loisir; c'est un astre politique, et par conséquent une étoile filante; il faut se hâter de le clover au firmament de l'Institut; le jeune pair de 1830 ira donc rejoindre ses anciens, MM. Pasquier et Molé, dans ces catacombes de la gloire et du talent. Mais, vous diront ceux qui le patronnent, M. de Montalembert n'est pas seulement un écrivain parlé; il a écrit l'histoire de sainte Elisabeth de Hongrie, une œuvre d'illumination, qui a fait l'admiration de l'univers... *religieux* Ensuite, c'est un orateur chrétien, presque un père de l'Église; il représentera parmi nous l'éloquence de la chaire, Rome l'eût mis dans son concave, l'Académie en fera son sacristain. C'est ainsi que l'Académie est fidèle à l'esprit de ses traditions : hier l'œil-de-bœuf, aujourd'hui la sacristie; un jour la bayette du palais, demain la salle des Pas-Perdus du législatif; elle a changé l'enseignement des muses, et elle imite la Rome de la décadence, qui ouvrait ses temples à tous les dieux.

Il vient de mourir un écrivain qui n'avait rien d'académique. M. Charles de Bernard était un homme de mœurs simples, très-laborieux et d'une grande modestie; il avait beaucoup d'esprit, et il a écrit plusieurs livres avec la verve d'un romancier et la patience d'un bénédictin. *La Peau du Lion*, *la Femme de quarante ans*, *Gerfaut* surtout, offrent des portraits d'une fidélité minutieuse et d'une énergie de touche qui les sauvera peut-être de l'oubli ou périront demain la plupart des romans et des romanciers du jour, y compris les plus illustres. Les œuvres de M. de Bernard furent très-goutées, très-lues et très-suivies; un moment même la fortune sembla l'avoir pris au branle de sa roue; chaque matin, la vogue lui criait par la bouche du feuilleton : Encore et encore! Mais l'aut-avait la pu leur instinctive et la retenue du vrai talent; il s'arrêta quand il fallait s'arrêter, c'est-à-dire après *Gerfaut*, le clou d'or de son moment. Mais s'arrêter, dire son *aveu*, à cette époque encombrée et bourdonnante, c'est s'asseoir dans la solitude, comme Marius, sur les ruines de ses œuvres et de sa renommée. On oublia vite l'écrivain, et l'Académie ne se souvint jamais de lui, à supposer qu'elle l'ait connu.

La Société des gens de lettres, qui est très peu aussi littéraire que l'Académie, a pris dernièrement une résolution qui l'honore : c'est de poursuivre par les voies légitimes la punition de scandales qui pourraient compromettre la presse, et jeter du discrédit sur ses organes. Il existe un préjugé plus ou moins bourgeois qui s'entête à considérer les écrivains et particulièrement ceux des gazettes comme auto de mercenaires et de flibustiers, sans foi ni loi, qui s'embusquent, comme le Ruland de Gil Blas, sur le chemin des vanités et des gloires, pour leur marchander la publicité et rançonner leur faiblesse. Il s'agit de détronquer ces esprits candides, et de leur prouver que la presse n'est pas un repaire de loups, mais au contraire que la fonction de haranguer périodiquement ses concitoyens s'exerce partout comme un sacerdoce. Si par ha-rd il se trouve une exception, on en fera justice, et il faut arracher la plume au félon qui s'en servirait comme d'une escopette. Une enquête est ouverte, il y a un inculpé, il proteste contre l'accusation et se défend contre l'outrage, rien de plus juste. On comprend ainsi la susceptibilité autour de lui que le parti à donner à son honneur attaché l'abri de son *épée*, « ainsi que cela se pratique entre gens de bonne compagnie, » Hélas! il y a des gens de très-mauvaise compagnie qui se battent fort bien. Il est à un moyen plus certain de confondre l'erreur ou la caléme; c'est d'en appeler à la justice, puisqu'on déclure le jugement de la société des gens de lettres; c'est, dit-on, la voie qui sera suivie dans cette facheuse affaire, si l'accusé tient à démentir son innocence en correctionnelle.

Illec encore malencontreuse Rachel a paru en cour d'appel. On se souvient peut-être qu'elle avait gagné son procès en première instance; le jugement déliait la grande tragédienne.



de ses engagements vis-à-vis de la Comédie et la rendait au repos de la vie privée. Admirez la conclusion ! dès le lendemain mademoiselle Rachel reprenait possession de tous ses rôles. Cette péripétie devait plaire au public, mais la contradiction le scandalisa un peu. Vous revenez ! il en résulte donc que vous n'avez pas envie de partir. Que signifie cette comédie, et que voulez-vous ? Ce que veut mademoiselle Rachel, M<sup>me</sup> Marie l'expose dans sa plaidoirie en termes irrésistibles : mademoiselle Rachel veut être reine et maîtresse absolue ; son but, c'est le pouvoir, et, pour le conquérir, elle a déployé toutes les ressources de la diplomatie. L'étoile de Machiavel pâlit auprès de la sienne, et Talleyrand ou M. de Metternich n'auraient rien à lui apprendre. Les indispositions simultanées, les maladies feintes, les langueurs affectées, les nigraires, les caprices, voilà ses armes, et elle s'en sert avec une habileté consommée. On n'aurait jamais cru que les vieux trucs du *Malade imaginaire* pussent offrir autant de ressources à une mise en scène de l'*Avare*. Chaque bulletin des victoires et conquêtes de l'admirable artiste a pour préambule un autre bulletin... de santé. Toujours débile et mourante lorsqu'il s'agit de faire son service sur la scène qui fit sa fortune et sa renommée, mademoiselle Rachel ne retrouve ses forces qu'en respirant l'air de l'étranger. Le climat britannique lui est principalement favorable ; elle y refait sa santé pendant tout un mois en déclamant l'alexandrin à mille écus par soirée. Une autre fois, en vertu de la même hygiène,

elle trouve le moyen de jouer quatre-vingt-cinq fois pendant ses trois mois de congé ; et lorsqu'il s'agit de réparaître devant les Parisiens, la fatigue l'enchaîne sur un lit de douleur : il n'y a que ses appointements qui courent toujours. En écoutant M<sup>me</sup> Marie, la justice ouvrait de grands yeux ; cependant, après avoir entendu M<sup>me</sup> Delangle, elle a donné raison à mademoiselle Rachel. Une fois de plus, Dieu des juifs, tu l'emportes !

La semaine dramatique, peu de chose. A la Porte-Saint-Martin on joue un drame qui attire beaucoup de monde et qui peut-être ne serait pas de votre goût. Il s'agit d'un cours de politique un peu grondine, un peu montagnarde et médiocrement divertissante. Les auteurs ont taillé à pleine main dans les Mémoires du temps et découpé le *Moniteur* à plaisir ; c'est un recueil d'anecdotes sur Danton, Robespierre, Fouché-Thinville et les autres. Camille Desmoulins est le fil qui fait mouvoir ces marionnettes dramatiques. Nous ne sommes pas de ceux qui approuvent la mise en scène des passions politiques du moment sous des noms d'une autre époque, cependant il faut reconnaître que la pièce a été faite dans un esprit honnête et modéré. Blancs ou rouges, les excès y sont létrés, la terreur y est maudite, mais on y glorifie la République. On y fait l'apothéose de Camille Desmoulins, qui fut l'illusion de la révolution, au détriment de Robespierre qui en est resté le mensonge. Le prestige qu'exerce encore ces noms célèbres prolongera le succès de la pièce,

le dernier acte produit beaucoup d'effet. Elle est jouée d'ailleurs avec toutes sortes de soins intelligents et un rare ensemble par l'équipe de la troupe.

*Embrassons-nous, Folleville!* Nous sommes à la Montanier, et ce nouvel éclat de rire a mis en belle humeur les plus bruyants échos de l'endroit. Le marquis de Manicamp vous représente le plus aimable des fâcheux et le plus gracieux des butors. Dieu vous préserve de son affection, il vous assainera à coups de bons procédés. Il embrasse le chevalier de Folleville, mais c'est pour l'étouffer en lui donnant sa fille en mariage. On résiste, on insiste, et puis Berthe n'aimait-elle pas le vicomte de Chastanay ? Celui-ci est un autre original, il a reçu un soufflet de la blanche main de la demoiselle à cause d'une figure manquée au menuet, c'est par cette voie de fait qu'il marche à la conquête de la fille, au plus grand désespoir du père. Le marquis tient à son Folleville, qu'il embrasse plus que jamais ; le vicomte est mauvaise tête, et voilà les épées trébuchées Berthe accourt et les sépare à la façon d'Hersilie dans le tableau des Sabines, et les combattants s'en prennent au mobilier. Il s'exécute en partie double un massacre de porcelaines de la Chine et de vases du Japon qui a fait fuir Berthe jusque chez le prince de Conti, le protecteur des amours et des Manicamp. Comment terminer ce récit épique ? O vaudeville ! quand tu nous tiens, on peut bien dire : Adieu prudence ! Vous saurez tout, et ce n'est pas grand'chose. L'Altesse enjoint au marquis de



Cavalcade de charité à Grenoble, le 2 mars 1850.

trinquier céans avec le vicomte en témoignage de réconciliation, et la querelle recommence à table. Les verres ne se choquent pas, ils se brisent ; on s'envoie des élaboussures de toutes les saucés, on se jette au visage les mots les plus durs et les pommes les moins cuites. Enfin le marquis saisit une carafe et il en arrose abondamment la perruque d'un chambellan qui survient — O ciel ! s'écrie le dignitaire, de l'eau sur ma perruque, quel outrage pour le prince que je représente ! Aussitôt le vicomte prend le délit à son compte, et le marquis, vaincu par ce beau trait, fait une variante à sa farce : *Embrassons-nous, Chastanay!* et que ça finisse.

*La Mariée de Poissy* (Variétés), c'est le revers de la médaille. Il y a de quoi se mordre les lèvres pour ne pas rire. Vous dirai-je qu'un père ridicule et maugnonnier marie sa fille à un indigène de Poissy chez les cent vingt couverts de l'endroit ? La nappe enlevée, le barbon, qui a l'air d'y voir double, se trouve sur les bras un second enfant, beau *brin de fille*, un péché de jeunesse. Il prend l'une qui est rosière pour l'autre qui est grisette, en vertu d'une ressemblance naturelle qui remonte aux *Ménachères*. *Gai, gai, mariions-nous!* chantaient les corymbés, et les spectateurs de répondre sur le même air : *Allez-vous-en, gens de la noce, et n'y revenez plus!*

Avant d'en venir au vain Colibri, la plus grande illustration du Courrier, attendez un peu que l'on vous conduise jusqu'à Grenoble pour voir la pièce que représente ce croquis.

Joyeuse cavalcade, solennité digne du mardi gras et de la mi-carême ; les pauvres l'ont bûnée, c'est la charité qui l'inspire. « Il y a longtemps, écrit notre correspondant, que le nord de la France pratique ce genre de fête, Grenoble veut le populariser dans le midi. Puisseient bientôt les cavalcades travesties remplacer les saturnales du carnaval qui se meurt ! la morale ne peut qu'y gagner. »

L'action de cette mascarade touchante est bien simple ; il s'agit de la remise entre les mains du maire et des autorités du produit de la quête faite dans la ville au profit des pauvres par la foule caracolante de tous ces bienfaiteurs travestis. Il nous semble utile d'insister sur une mise en scène aussi pompeuse, pour peu qu'on tienne à s'y reconnaître.

Un pied de la statue de Bayard, voici le char de la Charité tiré à quatre chevaux. Le maire, en costume officiel, fait sa harangue de remerciement au nom des membres du bureau de bienfaisance qui l'entourent. Ces moines et ces pèlerins du voisinage, ce sont les quêteurs ; à gauche la musique, une musique habillée à la chinoise ; à droite, une soixantaine de jeunes gens à cheval, revêtus de costumes de fantaisie. Au milieu, Henri IV, coiffé de son chapeau historique, et précédé ou suivi de mousquetaires et de halberdiers. Après l'histoire, le roman : c'est don Quichotte en compagnie du fidèle Sancho, et Robert Macaire flanqué de son ami Bertrand. En avant, une fruitière napolitaine de Grenoble, juchée sur son âne, figure l'Abondance versant sa corne

plus ou moins dorée dans le sein des enfants de la Charité. Quant à la foule, abstraction vivante qui représente la charité au *mille-z-yeux*, elle a toujours servi de cadre à tous les tableaux et d'accompagnement à toutes les fêtes. Reste un rôle à signaler, c'est celui de l'ordre public, et les sergents de ville l'ont rempli à merveille.

En ce moment l'attention générale est captivée par des petits bonhommes (il s'agit de Paris, comme vous voyez), le premier, c'est l'enfant merveilleux de la Gaité, pauvre et charmant chérubin, dont la tête voltige entre les mains paternelles, comme la boule d'un jongleur ou le bâton d'un équilibriste. Ce petit corps, d'une souplesse incroyable, décrit en l'air les plus gracieux arabesques ; il va, court, grimpe, s'élance, descend et se relève avec des bondissements étranges ; et, au bout de ce périlleux voyage aérien, en se sent tout surpris de le voir tomber sur ses jambes, frais et souriant, et très-disposé à recommencer.

L'autre merveille enfantine, c'est encore un descendant de Lilliput, *myrmidonia proles*, le main Colibri. Il habite l'hôtel des Princes, où — chose piquante pour les amateurs de rapprochements et de calembours — vécut et mourut, sous Louis XV, le prince d'Henin, si rallié par Sophie Arnould. Le prince Colibri est doué d'une affabilité charmante, son abord est facile, et c'est avec empressement qu'il va recevoir dans la salle de l'Alhambra, sa salle du trône, les hommages de ses admirateurs. Si l'amiral Trump, autre



nain dont on vous faisait dernièrement la biographie, est le Saint-Georges des nains, Colibri en est le Vestris. Il exécute un menuet comme le dieu de cet exercice, et se tire d'une polka aussi bien que M. Cellarius. En outre, cet amusant marmot joue au grand homme, c'est un jeu qui lui réussit. Il s'est adonné de son plein droit le grand tordion de la Légion d'honneur, et il porte le petit chapeau, la redingote et le nom de Napoléon tout comme un autre. Il a déclaré qu'il ne renoncera à cette charge qu'avec la vie. C'est dans cet attrait que le destinataire l'a croqué. Il est à cheval, et sa sœur conduit l'animal. Veut-il descendre de sa monture ou l'enfourcher, le domestique ci-joint lui sert d'échelle. Il y a vingt anecdotes sur les nains qui furent des personnages illustres; la suivante est empruntée aux Souvenirs du baron de Ménéval. Il raconte qu'un jour la reine Hortense Beauharnais présenta à l'Empereur un petit être haut de 30 pouces, en uniforme de colonel de hussards: shako vert et dolman rouge, bottes d'ordonnance et sabre traînant qui s'était embarrassé dans ses petites jambes. Mais la vue de la chétive créature causa un mouvement d'horreur à Napoléon; il ne voulut pas toucher ce petit être et le fit enlever sur-le-champ. Les grands hommes n'aiment pas plus les contrefaçons de l'humanité que les caricatures de leur gloire.

Nous n'aimons guère l'étudition, surtout en fait de carrosserie; mais vous n'éviterez pas la suivante, à propos du

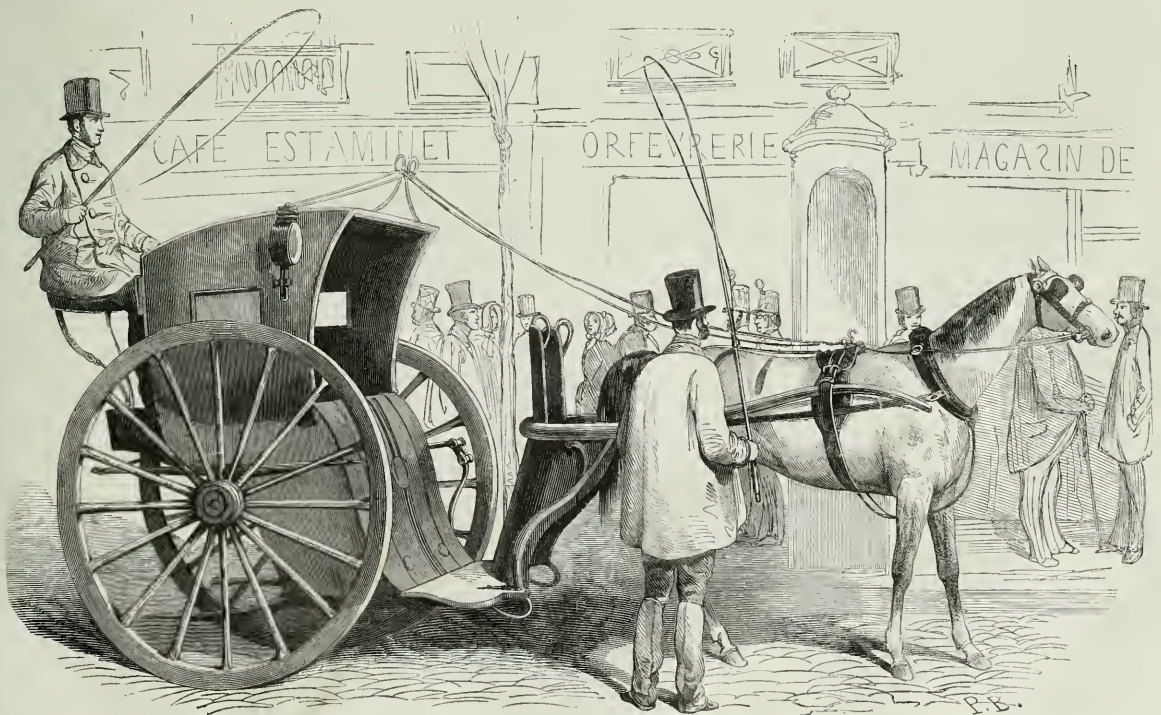


Exhibition du prince et de la princesse Colibri dans les salons mauresques de l'hôtel des Princes.

cab. Ce nouveau cabriolet sous remise à deux francs l'heure est une importation anglaise; vous voyez en quoi il ressemble au cabriolet ordinaire et sous quels rapports il en diffère. Sa caisse est moins élevée; le cocher, placé sur un siège par derrière, comme les conducteurs des nouvelles

avait trois cents. Aujourd'hui, Paris en compte plus de trente mille de toutes les formes et de tous les genres. Il en résulte que le cab restera longtemps encore à l'état de curiosité.

PR. B.



Mise en circulation de nouvelles voitures, à l'imitation des Cab anglais.

malles-poste, conduit à grandes guides un cheval musculeux et très-élegamment barnaché. Vêtu d'un paletot-milord, cravaté de blanc, culotte courte et guêtres montantes à l'anglaise, l'automédon est aussi fashionable que l'équipage. L'innovation est heureuse: pourquoi ne réussit-elle pas comme elle a réussi à Londres, où elle a détrôné le boghey, éclipsé le tilbury, et balancé la vogue du phaéton? L'inventeur du stanhope, l'honorable Fitzroy, disait en mourant: « Je lègue à mes successeurs une restauration à accomplir: nos cochers sont des usurpateurs dont la place est derrière leurs maîtres et non devant. » Ce gentleman avait prévu le cab. Admirez le beau chemin que la civilisation française a fait en voiture depuis son premier carrosse, celui de la reine Isabeau (1405). Les chroniqueurs parlent du carrosse de Charles VII comme d'un phénomène unique. Sous François I<sup>er</sup>, il n'y avait que deux de ces véhicules: un pour la reine, et l'autre pour Diane de Poitiers; le reste de la France allait à pied. Pendant quarante ans, Catherine de Médicis ne sortit du Louvre que montée sur une haquenée, Henri IV aimait l'usage du carrosse, et mal lui en prit. À sa mort, on n'en signalait qu'une dizaine; dès 1640, il y en



**REVUE AGRICOLE.**

**STATIQUE CHIMIQUE DES ANIMAUX.**

J'ai entendu un chimiste que j'honore et que j'aime, à qui sa jeune fille demandait ce que c'est que la terre, lui répondre avec conviction : « La terre est un composé d'acides et de bases. » — Pour un chimiste qu'est-ce que l'homme ? Un ensemble formé de dix-sept éléments, savoir : oxygène, fluor, chlore, soufre, azote, phosphore, carbone, iode, silicium, hydrogène, fer, manganèse, aluminium, magnésium, calcium, sodium, potassium. Les dix-sept métalloïdes et métaux, composés de diverses manières, produisent divers composés, comme la gélatine, la fibrine, l'albumine, etc., qui se combinent à leur tour pour produire des organes, d'admirables appareils propres aux diverses fonctions de respiration, circulation, nutrition, digestion, etc., ainsi que la charpente osseuse à laquelle ces appareils sont suspendus. Pour étudier avec plus de facilité quelques circonstances du phénomène de cette série de combinaisons et de survivances, le chimiste suppose un certain nombre de forces qui agissent sur ces substances tant élémentaires que complexes. De toutes ces forces courantes il naît une résultante qui est la force vitale, la vie.

L'ensemble des substances qui composent l'homme est sollicité dans un sens par cette résultante d'un certain nombre de forces, la vie, et sollicité dans un sens contraire par l'action de mille forces des éléments du monde extérieur qui guerroyent contre lui. C'est un simple problème de statique. Toutes nos concurrences répondent-elles à l'appel de manière à fournir une belle résultante qui lisse équilibre à la pression des maudits éléments qui sont en dehors de moi et qui m'attaquent sans relâche, j'existe, je vis. Qu'une concourante, une seule, cesse de fonctionner, la résultante diminue à l'instant de valeur, elle ne suffit plus à faire équilibre, je cesse de vivre. Les dix-sept éléments de ce qui fut moi se dissolvent et s'en vont remplir une nouvelle inisation chacun de son côté.

Peut-être me direz-vous, madame, que vous avez la foi chrétienne et que vous vous souciez peu de la théorie du chimiste. Vous préférez ces quelques lignes si poétiques de la Genèse : « Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre, il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé. » Et vraiment je partage la même croyance, et le chimiste en fait autant, je vous assure ! Qui songe aujourd'hui à nier l'existence d'un Dieu créateur de toutes choses ? Vous vous en tenez aux paroles de la Genèse. À vous parler, mais en quoi le chimiste serait-il coupable lorsqu'il ajoute : « J'ai étudié ce limon dont Dieu donna forme à l'homme, et j'y trouve jusqu'à dix-sept substances, dont chacune prise isolément me semble jouir de propriétés distinctes. Je reconnais humblement qu'il n'appartient qu'à Dieu de produire le souffle de vie ; mais je juge comme, pour une série d'observations de détail que je vous entreprendrai dans l'intérêt de l'humanité, de considérer ce bien-à-dire comme une force auguste que je décompose par une simple hypothèse et toujours respectueusement en un certain nombre de forces secondaires. »

L'emprunt du mot *statique* aux mathématiques pures pour l'appliquer à des recherches physico-médicales relatives aux gains et aux pertes du corps humain, remonte à Sanctorius. Plus tard, Hales publia sous le titre de : *Statique des végétaux et des animaux*, de nombreuses expériences sur la circulation de la sève et du sang ; la première partie de cet ouvrage, la *Statique des végétaux*, a été traduite par Buffon. En 1831, M. Dumas a fait à la Faculté de médecine de Paris une leçon célèbre qui, augmentée d'un appendice, a formé un volume publié sous son nom et celui de M. Bous-singault et intitulé : *Essai de statique chimique des êtres organisés*. A son tour, M. Barral publia une *Statique chimique des animaux*. J'emploie, dit-il dans son introduction, un terme qui implique l'idée de forces produisant dans un corps un équilibre plus ou moins stable. Mais n'est-ce pas de cette manière qu'on doit envisager les diverses forces chimiques, mécaniques et vitales qui président à l'entretien de tout être organisé dans son état normal ? On ne pourrait guère qu'objecter l'ignorance absolue ou nos sommes des rapports réels qui existent entre l'agent vital, l'activité chimique, la cohésion, la chaleur, l'électricité et les autres agents physiques. Mais il n'est pas nécessaire de connaître les causes pour mesurer les effets, et en mécanique on n'arrive à avoir une idée de la grandeur des forces que par la comparaison des quantités d'action qu'elles fournissent. De même, sans se préoccuper de la nature des forces qui transforment les aliments en matières assimilables et successivement excrétées, on peut établir une relation entre les produits mis à la disposition d'un animal et les produits qu'il rend par diverses voies. Cette relation est une équation, soit qu'on considère l'entretien de la vie dans un temps tel que l'économiste ait pu perdre ce qu'elle a reçu, soit qu'on l'envisage pendant tout un existence, en tenant compte alors de la portion de matière qui est retournée par les organes et les cellules.

Sanctorius, célèbre médecin et professeur à l'Université de Padoue dans les premiers années du dix-septième siècle, fut le premier qui imagina de soumettre au calcul, par des pesées directes, la transpiration insensible du corps humain et d'en comparer la quantité aux déjections grossières. Dardart en France, et Keil en Angleterre, recoururent de même à la balance pour démontrer les pertes incessantes que fait l'organisme. La continuité des observations fait le principal mérite de pareilles recherches. Sanctorius vivait, on peut dire, dans le plateau de sa balance, et Dardart consacra trente-trois années de son existence à rechercher les variations que subit la somme des transpirations aux différentes époques de la vie et aux diverses heures du jour. La connaissance de ce même, observe M. Barral, n'était qu'un premier renseignement qui n'aurait pas jeté une grande lumière sur les fonctions de la vie, si l'on n'avait distingué bientôt ce qui est dû à la respiration.

À mesure que progressa la science physiologique, la curiosité des expérimentateurs s'éveilla. On fractionna de plus en plus le problème et l'on s'appliqua à constater plusieurs rapports relatifs à : l'acide carbonique exhalé dans l'acte de la respiration, à l'eau de la transpiration pulmonaire, à l'eau de la transpiration cutanée, aux aliments solides, aux aliments liquides.

Ce tableau des aliments en solides et liquides n'indiquait absolument rien sur leur richesse en telle ou telle substance élémentaire : carbone, hydrogène ou azote. Elle n'apprenait rien non plus relativement à l'eau et aux sels minéraux ingérés qu'il entretient dans tous les aliments.

M. Bous-singault détermina directement par l'analyse élémentaire la composition de la matière prise et celle des produits rendus par le cheval, la vache et la tourterelle. M. Vahlbihl fit la même chose pour le cheval. M. Liebig essaya de le faire pour l'homme.

Il lit peser pendant un mois les principaux aliments distribués aux soldats, et, en comparant de la grande grand-distributeur de Hesse-Darmstadt, en regardant les aliments secondaires comme équivalant approximativement aux excréments et à l'urine, du moins pour le tenir en carbone. Il fit des évaluations analogues sur la nourriture d'une famille composée de cinq personnes et sur celle des prisonniers de Giessen et de Mathenschloss. M. Barral reproche au savant Allemand d'avoir fait de la méthode de M. Bous-singault qu'une application trop imparfaite pour qu'on puisse en laisser les résultats s'asseoir définitivement et sans conteste pour la science.

Néanmoins le philosophe peut tirer quelque parti des chiffres donnés dans le travail de M. Liebig pour l'alimentation de ces soldats d'élite de Hesse-Darmstadt. Elle est très-variée : pain de munition et pain blanc, viande de bœuf et de porc, légumes secs et légumes frais, etc. En ne comptant que les boissons autres que l'eau, chaque homme consomme quotidiennement un total solide et liquide de 2 kilog. 312 grammes. En France cependant le soldat ne consomme, en aliments beaucoup moins variés et en boissons autres que l'eau, qu'un total de 1 kilog. 417 grammes. En comparant les deux poids, il faut tenir compte de la différence des climats et des tailles ; mais il reste encore un fort bel avantage pour le préteur de la petite souveraineté sur le citoyen armé de la grande République.

M. Barral, en adoptant les chiffres de la statistique officielle pour les produits alimentaires qui se consomment en France, établit la ration suffisante à chaque Français en moyenne à 1,348 grammes d'aliments solides, sans compter les boissons autres que l'eau, et en les comptant 1,557 gram. Il pense qu'il faut ajouter pour l'eau un total de 254 grammes en moyenne, au plus 476 grammes.

Pour établir le consommateur moyen, M. de Gasparin suppose les familles composées de père, mère et trois enfants. En supposant que le père consomme 400, la femme consommant 58 p. o/., et l'enfant moyen, de ces trois enfants de un an à vingt ans, consommant 53 p. o/., ce qui donnera pour la famille 323, et pour la moyenne de chaque membre de la famille, c'est-à-dire pour le consommateur moyen, 64, 6. Les vieillards au-dessus de 60 ans rentrent, pour la consommation, dans la catégorie de la femme. Ainsi sur l'ensemble de la France, la ration d'un individu, moyen finit, est à peu près les 2/3 sur les 0,69 de celle de l'homme adulte.

M. Dutens n'avait admis que 950 grammes d'aliments solides pour la ration alimentaire moyenne en France ; M. Schmitzler ne porte même qu'à 931 grammes la consommation en ce genre du Français qui vit sur le marché le mieux approvisionné, du Parisien. Lagrange avait adopté le chiffre de 900 grammes pour le minimum de l'alimentation solide d'un individu et 1,041 grammes pour la ration du soldat. Si nous adoptons les chiffres bien supérieurs de M. Barral et même ceux de Du ens et de Schmitzler, nous en concluons que, dans l'état actuel des choses, le consommateur moyen finirait en France une ration plus forte qu'il y a un demi-siècle. Malheureusement il n'en est pas ainsi pour la grande majorité des consommateurs réels ; le problème le plus difficile à résoudre dans toutes les sociétés a toujours été celui d'une bonne répartition.

M. Barral fait remarquer que toutes les supputations de ce genre, faites jusqu'ici par les économistes ou statisticiens sur la ration solide alimentaire de l'homme, manquent de vérité à cause de la proportion d'eau très-variable qui se trouve dans les divers aliments, et dont, avant lui, on n'avait pas essayé de tenir compte.

Il a expérimenté sur lui, homme de vingt-neuf ans, à deux saisons différentes, en hiver et en été. Il a aussi mis en expérience une femme adulte, un vieillard et un jeune enfant. Chaque expérience a duré cinq jours, et il a été tenu compte de la moyenne de température et de pression atmosphérique.

M. Barral a constaté soigneusement l'entrée de tous les aliments en eux, matière organique et sels minéraux fixes. Il a constaté de même scrupuleusement la sortie par toutes les voies. Il a calculé le détail de la composition élémentaire de la matière organique en carbone, hydrogène, azote et oxygène. Et comme il avait d'abord en vue d'examiner le rôle que joue le sel dans l'économie animale, il a dosé avec soin le chlore tant dans les aliments que des évacuations. Partant de l'hypothèse qu'il n'y a pas dans la substance qu'il a soumise à son analyse d'autres chlorures, au moins en proportion, comparable à celle du marin, le dosage du chlore lui permit de conclure la quantité de chlorure de sodium ingéré ou rejeté de l'organisme.

La nourriture se composait de pain, viande, légumes, laitage, etc. On cuisait dans de l'eau distillée ; on assaisonnait avec sel, vinaigre, moutarde. La boisson était de l'eau de Seine, avec vin, café et eau-de-vie. La quantité des aliments, boissons et assaisonnements était complètement abandonnée à la discrétion des sujets en expérience, de manière à représenter les doses d'une bonne alimentation. L'enfant

était le jeune Henri Barral, âgé de six ans et du poids de 45 kilogrammes. Il a semblé comprendre fort bien l'importance du service qu'il rendait à son père et à la science, et s'est prêté de bonne grâce et avec une exactitude scrupuleuse à tout ce qu'on a exigé de lui. Le régime imposé n'avait, il est vrai, rien de très-grievoux. Je vois figuré dans les comptes-rendus certaines doses de baba, crèmes, confitures, etc., qui bien que traduites par le consciencieux père en style de chimie, en doses de carbone, d'hydrogène, d'azote et d'oxygène, n'étaient pas de nature à éveiller de répugnance trop difficile à vaincre.

Pour chaque expérience, le litre de M. Barral donne l'inventaire minutieux de la quantité d'aliments ingérés en can, matière organique sèche, chlore et sels minéraux fixes. En examinant les chiffres de cette première partie du travail, une chose frappe d'abord, c'est la faible différence qui existe entre les quotités d'aliments solides et liquides qui ont été consommés par l'homme adulte, la femme et le vieillard. Au premier abord ces expériences semblent renverser les calculs de M. de Gasparin que nous venons de citer plus haut, à propos du consommateur moyen *factif*, calculs qui cependant résultent d'une longue pratique administrative et sont assez généralement admis dans les comptes des bonnes ménagères. La contradiction entre M. Barral et M. de Gasparin n'est, selon nous, qu'apparente. En comparant entre eux, avec soi, les professions et les poids respectifs des sujets mis en expérience, on trouverait peut-être le mot de l'énigme. L'homme adulte et le vieillard étaient l'un savant, l'autre un garçon de laboratoire, deux professions où l'on dépense peu de force musculaire et par conséquent peu le besoin d'aliments est moins développé ; il s'agit là, en style agricole, de la ration de simple entretien. Rien d'étonnant que la lutte n'ait consommé qu'une quotité d'aliments un peu plus forte que la quotité consommée par la femme. Si maintenant nous considérons les poids des sujets, nous verrons que l'adulte pesait 47 kil. grammes, le vieillard 58, et la femme, âgée de trente ans, 61 kilogrammes. Or, le poids, c'est-à-dire la masse de chair et d'os qu'il s'agit de réparer et d'entretenir, exige une alimentation qui lui soit proportionnelle. L'adulte, le vieillard et la femme qui ont servi aux expériences de M. Barral se trouvaient donc entre eux dans des rapports qui n'auraient guère d'exceptionnelles ; puisque pour le cas le plus ordinaire, celui auquel s'applique le calcul le plus général, l'homme exerce une profession plus sédentaire que celle de la femme, dépense plus de force musculaire, est d'une taille et d'un poids plus élevés, et par conséquent consomme beaucoup plus. Si la consommation de l'homme âgé tombe au niveau de celle de la femme, c'est que chez lui l'énergie vitale va décroissant de jour en jour.

Mais le rapport de l'alimentation réclamé par la profession plus ou moins pénible, le sexe, l'âge et le poids du sujet, n'était pas la question que M. Barral se proposait de traiter pour le moment. Ce qu'il cherchait à constater, c'était uniquement le rapport entre l'entrée des substances alimentaires et leur sortie par toutes les voies.

Il a résumé le résultat de ses expériences en cette équation de la statique chimique du corps humain (ces chiffres représentent des tant pour cent).

Entrée = 100		Sortie.		
Aliments solides et liquides.	Oxygène.	En carbone.	Acide carbonique.	Autres excréments.
74,4	25,6	34,8	30,20	34,5 0,5

En général, la perspiration est aux évacuations comme 2 est à 1. — La transpiration pulmonaire dégage de l'eau et de l'acide carbonique, jamais du matière solide. — La transpiration cutanée est en une sorte de solidarité avec la sécrétion urinaire ; quand l'une augmente, l'autre diminue. — L'eau de transpiration est en général un peu supérieure à celle des évacuations. — La transpiration cutanée, à ce que pense M. Barral, ne rejette pas les mêmes matières de toutes les parties du corps ; c'est ce qui différencierait les odeurs spéciales qu'elle prend dans ces diverses parties. — Dans l'acte de la respiration, la quantité de carbone brûlé, c'est-à-dire qui se combine avec l'oxygène que fournit l'air, est un cinquième plus forte en hiver qu'en été.

Ce dernier résultat des expériences de M. Barral avait été prévu par M. Liebig, qui dans ses lettres sur la chimie s'exprime ainsi : « La quantité des aliments à consommer se règle sur le nombre des inspirations, sur la température de l'air inspiré, et sur la quantité de chaleur cédée par le corps à l'extérieur. Sans nuire à la santé d'une manière passagère ou durable, les habitants du Midi ne sauraient, dans leurs aliments, prendre plus de carbone et d'hydrogène qu'ils n'en exhalent par la perspiration ; de même les habitants du Nord ne peuvent, à moins d'être malades ou de souffrir la faim, exhaler plus de carbone et d'hydrogène que les aliments n'en introduisent dans l'économie. »

Les Anglais vont avec regret son appétit, qui lui procure des jouissances souvent renouvelées, se perdre sans le climat de la Jamaïque, et ce n'est qu'à l'aide d'excitants énergiques, avec du polvre de Cayenne par exemple, qu'il réussit à y prendre la même quantité de nourriture que dans son pays. Mais le carbone des ces substances ne trouve aucun emploi dans le corps, à cause de la température de l'air qui est trop élevée. La chaleur émanant du climat empêche le corps d'augmenter le nombre des inspirations par un mouvement soutenu, et conséquemment de mettre une proportion suffisante d'oxygène en rapport avec les matières consommées.

« Les personnes dont les organes digestifs sont affaiblis, chez qui par conséquent l'estomac refuse de mettre les aliments dans l'état où ils conviennent à la combinaison avec l'oxygène, ne peuvent pas résister au rude climat de l'Angleterre. Leur santé doit donc s'améliorer en Italie et en général dans les pays méridionaux, car là elles respireront une proportion d'oxygène comparativement moins forte, et leurs organes auront encore assez de vigueur pour digérer



une quantité moindre d'aliments Si au contraire ces ma- lades restent dans un pays froid, leurs organes respira- toires finissent eux-mêmes par succomber à l'action de l'oxygène. »

Une alimentation où l'azote est au carbone dans le rap- port de 8 p. % est une bonne alimentation, selon M. Barral. — L'oxygène nécessaire pour transformer un acide carbo- nique et en eau le carbone et l'hydrogène des aliments brûlés dans l'acte de la respiration est au bol alimentaire dans le rapport de 1 à 3. — L'eau, tant naturelle que formée par suite de la respiration et de la digestion, est en moyenne des 67 p. % du bol alimentaire, augmenté de l'oxygène de l'atmosphère qui se combine avec lui, qui brûlé. — La masse d'eau qui tous les jours passe à travers le corps hu- main est très-considérable : plus de 2 kilogrammes et un tiers ou demi.

M. Barral a étudié aussi le phénomène de dégagement de chaleur du corps humain. Il l'évalue à 4,250 unités de cha- leur ou calories dégagées par heure en été, et 1,750 en hiver (la calorie est la quantité de chaleur capable d'élever d'un degré centigrade la température d'un kilogramme d'eau). De cette chaleur plus des trois cinquièmes se dégagent par le rayonnement et le contact; près d'un quart est pris par l'évaporation de l'eau de la perspiration; 7 p. % sont enlevés par l'air de la respiration; le reste est pris par le bol alimentaire et par la masse des évacuations.

La statique chimique de l'homme est suivie de celle des principaux animaux domestiques: cheval, bœuf, mouton et porc.

Ce grand travail dont nous venons d'entretenir le lecteur n'est qu'un préliminaire jugé indispensable par M. Barral pour étudier le rôle que joue le sel, ou chlorure de sodium, dans l'organisme animal. Il est impossible de poursuivre une solution avec plus de sagacité ingénieuse et persévé- rante, et d'apporter plus de conscience dans des détails presque tous rebutants. Pour donner une idée du zèle de l'expérimentateur, nous mentionnerons une expérience qui lui a coûté cinq jours et quatre nuits de faction non interrompue auprès d'un mouton, auquel il s'agissait d'ouvrir un compte alimentaire par doit et avoir, son livre d'entrées et de sorties. Voilà un tête-à-tête prolongé dont peu de héros de romans seraient capables auprès de l'objet à adorer. Je doute que la beauté ait fait des passions aussi fortes que la science, de ces passions que nulle circonstance d'inté- rieur ne décourage, et auxquelles la satiété reste à jamais inconnue.

J'engage les amis du progrès agricole à lire dans le livre même cette masse énorme d'expériences toutes d'un haut intérêt. Je me contenterai d'indiquer un résumé très-bref des résultats. Le mouton est des animaux expérimentés celui qui contient le plus de soude dans son organisme; après lui viennent: cheval, bœuf, homme, porc. — Cepen- dant dans leurs rations alimentaires les sel-s usités, celui qui rencontre naturellement le plus de sel est le bœuf; après lui viennent: cheval, porc, mouton, homme. — Si l'on s'en rapportait à ces soude déterminations, une dose de sel d'assaisonnement, une dose supplémentaire au sel naturel des aliments, serait réclamée surtout par mouton, homme, bœuf, cheval. — M. Barral est certainement le savant qui a jeté le plus de lumière sur l'emploi du sel dans l'alimentation des animaux de l'agriculture.

SANT-GERMAIN LEDUC.

Introduction au Code d'Harmonie pratique et théorique, ou Nouveau système de basse fondamentale; par Nicolo GIULIANI, maître de chapelle, attaché au service de l'Impératrice de Russie. — Grand in-8° de 120 pages. — Saint-Pétersbourg, chez J. Hamr et C<sup>ie</sup>, Paris, chez M. Bossange, 21 bis, quai Voltaire.

La lecture de cet ouvrage nous amène d'abord et tout naturelle- ment à cette réflexion singulièrement flatteuse pour notre amour-propre national, que le génie de la langue française ne perd rien, dans ce siècle-ci, de l'influence qu'il a exercée, aux siècles précédents, sur l'esprit humain. Bien plus, c'est un compatriote de Scarlatti, de Durante, de Leo, de Sala, de Fenaroli, un musicien sorti de cette terre apollinienne si justement célèbre, un Italien, en un mot, qui, écrivant à Saint-Pétersbourg un livre didactique de science musicale, ne trouve rien de généra- lément pour assurer à sa pensée les moyens de se répandre plus généra- lement, que de l'exprimer en notre idiomé. Cela vaut bien la peine d'être constaté.

Il résulte encore du contenu de ces pages que leur auteur, bien qu'ayant puisé ses connaissances pratiques à l'une des sources les plus riches de l'art musical, n'a qu'à être sur la voie d'une théorie rationnelle de cet art, que lorsqu'il est à même de le faire et de modifier les écrits des auteurs des savants fran- çais. Nos encyclopédistes du dix-huitième siècle l'ont fait, et nous l'avons vu dans M. Giuliani, qui, avant de les avoir lus, il avait écrit des opéras, se croyait un savoir assez étendu en musique; que tous ceux qui le connaissent, lui et ses œuvres, le lui accordent sans conteste; mais que, s'ennuyant en les lisant, il s'était aperçu pour la première fois qu'il avait ignoré jusque-là la véritable manière d'écrire correctement deux accords à la suite l'un de l'autre. Après une pareille confession, faite avec autant de fran- chise que d'ingénuité, on ne doit pas s'étonner de l'espèce de culte passionné rendu par notre président à Rousseau, d'Alembert, et à tous les illustres sectateurs de Rameau. Laissons parler à ce propos M. Giuliani lui-même :

« La découverte de l'accord parfait dans la résonance du corps sonore, la classification des accords, ainsi que l'application des mathématiques au calcul des rapports ou vibrations entre les différents intervalles, vaudront un honneur immortel à Rameau... »

C'est à l'immortel Rousseau et à l'illustre géomètre d'Alembert que nous devons des connaissances plus exactes sur les rapports des intervalles; d'après les travaux de ces deux hom- mes célèbres, ainsi que des membres de l'Académie française et de plus célèbres physiciens en ce qui concerne l'acoustique, cet art est devenu une science *physico-mathématique*, dans laquelle tout est calculé et tout est rapporté à un principe unique.

« Maintenant, si l'harmonie est l'œuvre de la nature, et si, d'après les divers rapports, on connaît la nature des accords, je me demande d'où peut venir, tant de différentes écoles, tous ces principes contradictoires de tous ces systèmes et opinions, et si, sans eux autres sur la manière de traiter l'harmonie, enfin d'où peuvent n'être toutes ces fautes que l'on fait sur la nature et la manière d'écrire les accords, ainsi que les accords de fausse relation dont la musique est maintenant remplie? »

« Ces erreurs ne peuvent avoir pour origine que l'ambition immoderée qui s'est emparée de nos compositeurs modernes, lesquels, sans connaître ni le principe physique de l'harmonie, ni les différentes combinaisons qu'elle nous donne, chacun vou- lant marcher à sa manière, et se faire ses règles, ont composé des systèmes et des traités d'harmonie qui sont la confusion de les uns avec les autres, soit sur le principe physique de l'har- monie, soit sur la manière de la traiter; de sorte que, en vou- lant démontrer plus de connaissances, on s'est tellement éloigné du véritable principe, par des chemins opposés, que maintenant on ne connaît plus ce que c'est que la véritable harmonie, ni la nature des accords. »

« Entraîné par ces considérations et par le désir d'opposer une digue rationnelle à toutes les erreurs et aux faux principes que certains écrivains proclament tous les jours sur les règles an- ciennes et modernes, j'ai composé expressément un *Code d'Harmonie*, ou *Nouveau système de basse fondamentale*, dans lequel on trouve le véritable principe de toute l'harmonie, ainsi que tous les faits de la musique pratique rattachés au principe de la théorie et de la basse fondamentale, pour détruire les erreurs que le temps a produites, et ainsi que les discussions qui se soule- vent tous les jours entre les différencés écoles et les artistes à cause de ces principes... »

Ainsi voilà le point de départ de l'auteur du *Code d'Harmonie* et le but qu'il se propose d'atteindre incontinent à l'effet. Son point de départ, c'est le principe harmonique de Rameau. M. Giuliani est saisi d'une sainte indignation en voyant ce principe qu'il croit né en France, dont par conséquent les Français, pense-t-il, devraient s'enorgueillir et se consacrer éternellement les plus zélés défenseurs, en voyant, disons-nous, ce principe méconnu dans son excellence, délaissé, attaqué depuis ces derniers temps par les écrivains français eux-mêmes, et qui pis est, par des musiciens élevés à notre propre Conservatoire national de mu- sique. *L'Introduction au Code d'Harmonie théorique et pratique* n'est autre chose, à vrai dire, que le fruit de noble colère du nouveau Rameau, comme on disait au siècle dernier. Avant de publier son *Code d'Harmonie* même, M. Giuliani a jugé né- cessaire de réfuter les principes doctrinaux modernes, contraires au principe de Rameau. Persuadé que celui-là seul est vrai, naturel, orthodoxe, il a pensé que le meilleur moyen d'arriver sûre- ment à son but, c'est-à-dire d'y ramener tous les esprits qui s'occupent de musique, était de se prendre corps à corps avec les plus fautiveurs *héraldiques*, et de démontrer l'invaincibilité de leurs maximes. Cette *Introduction* est donc consacrée à peu près tout entière à la critique des systèmes de Cécil, de Beilich, de M. Féis, et à repousser diverses assertions de MM. Berlioz, Castil-Blaze, et de quelques autres écrivains français contemporains, portant atteinte à l'inféabilité que M. Giuliani attribue à la doctrine de Rameau. A cela nous n'avons rien à dire, si ce n'est qu'il est regrettable que le langage de M. Giuliani n'ait pas toujours toute l'aménité désirable. Les zélés de systèmes philosophiques ne comprendront-ils à ce jamais que plus leur style sera acerbe et moins il sera persuasif? C'est à MM. Féis, Berlioz, Castil-Blaze et autres mis en jeu, à défendre leurs opi- nions. Quant aux conséquences que M. Giuliani prétend tirer du principe qu'il adopte, c'est-à-dire quant à son *Nouveau système de basse fondamentale*, on n'en pourra bien juger que lorsque son *Code d'Harmonie* sera publié. Ainsi appelons-nous de tous nos vœux la publication de ce si important ouvrage, qui promet de réaliser une des choses qui ont jusqu'à présent semblé les moins réalisables: de mettre les savants harmonistes de tous les pays complètement d'accord entre eux sur les règles premières de la science musicale. Ce n'est pas une mince entreprise; car, le créateur de la science musicale, le fondateur de l'art même, n'aurait pu vouloir autre chose que toute autre chose de controversé, est peut-être celle sur laquelle on est le plus enclin de s'entendre. Nous soulignons fort que la louable intention de M. Giuliani ait un plein succès. Tout-fois, à part franchement, l'aperçu que l'auteur du *Code d'Harmonie* donne de ses idées dans l'*Introduction*, ne nous rassure pas tout à fait à l'dessus. La formule de basse fondamentale ou règle d'octave qu'il présente comme nouvelle, donne à l'échelle diatonique une harmonie assurément très-bonne; notre oreille ne la repousse nullement; et cependant, logiquement, elle est fautive, de l'aveu même de Rousseau. M. Giuliani, qui invoque fréquemment l'autorité du célèbre philosophe, doit savoir mieux que personne ce que celui-ci dit à cet égard dans son dictionnaire de musique, au mot *règle d'octave*. Rousseau y déclare très-expres- sément que la note du cinquième degré ne peut se dispenser de porter son accord propre, et qu'on ne doit pas songer à prendre cette note par quinte de l'accord du premier degré renversé. Or c'est précisément ce que fait M. Giuliani en accom- pagnant la dominante des intervalles de quarte et sixte au lieu de ceux de tierce et quinte. Sa manière de envisager le quatrième degré de la gamme n'est donc pas fondamentale d'un accord qu'il appelle accord de *sixte ajoutée*, et tantôt comme tierce d'un accord de septième du deuxième degré, suivant que la note du cinquième degré, sur laquelle celle du quatrième fait sa réso- lution, est prise ou comme fondamentale de l'accord de la dominante, ou comme quinte de l'accord de la tonique, ne nous semble pas non plus très-claire. De même, l'origine qu'il donne à l'accord que nous nommons de *septième diminuée* nous paraît difficilement admissible; car, à son avis, cet accord, loin d'être un dérivé de l'accord de la dominante de mode mineur, comme il est généralement reçu, ne serait autre chose que le même accord précédent de *sixte ajoutée* sur le quatrième degré du mode mineur, dont on altere la fondamentale et la sixte. Mais, nous le répétons, ce n'est qu'à la publication du *Code d'Harmonie* que nous pourrions savoir au juste à quoi nous en tenir sur le poids des raisons alléguées par M. Giuliani à l'appui de son système. Ce qui nous paraît dès à présent mériter d'être lué sans restriction, c'est sa dissertation sur l'intervalle de quarte, intervalle qui a causé tant de controverses et de discussions. Je finirais par un aperçu sur ce bizarre subtilité qu'est, selon les uns, l'ambigüité ou dissonnance. M. Giuliani est parvenu à déterminer avec précision les moyens de reconnaître par un analyse simple sous lequel de ces deux aspects cet intervalle doit être envisagé dans les différents cas où il se rencontre. Ce qu'il dit sur le mou-

vement direct de deux intervalles de quinte procédant par degrés conjoints entre deux parties, et les moyens que fournit l'égalité des accords de distinguer quand ce mouvement, si péniblement procuré par tous les traités, ne peut être employé sans qu'il en résulte aucun inconvénient ni mauvais effet, nous en avons encore fort sensément raisonné. Bien d'autres passages du livre de M. Giuliani sont également dignes d'éloges. Un musicien de talent, et d'un talent également distingué, pouvait seul écrire de la sorte sur l'art musical.

Nous terminerons en finissant à M. Giuliani le conseil de se défaire de la langue dans laquelle il écrit, qui, ne lui étant pas très-familière, l'expose parfois à rendre sa pensée ou d'une façon incohérente ou d'une manière obscure, et, ce qui n'est pas moins fâcheux, à interrompre la pensée d'un adversaire dans un sens qui n'est pas celui que son auteur lui a donné.

G. B.

Journal d'un Colon (I).

MON CHER ARMAND,

Vous souvient-il qu'un jour, entre deux pipes, notre ami Labbé nous raconta ce qui suit, en se dandinant sur ses jambes, et en donnant à sa tête ainsi qu'à ses épaules un mouvement rustique tout à fait approprié à la nature du récit? « Deux pays passaient au long d'une pièce de blé; l'un d'eux, en lançant un vigoureux coup de coude à son com- pagnon, s'écria :

« — Ah! ma foi, regarde, voisin, que n'ait d' beaux blés ! » L'autre, sans plus répondre que s'il n'avait pas entendu, continua, en marchant, à faire rouler entre ses doigts un solide bâton de cornouiller, retenu à son poignet par un lacet en cuir, gras à force d'usage.

« Arrivés à la ville, chacun fit ses affaires; le soir, on se retrouva sur la place du marché, et on reprit ensemble la route du matin. Comme ils allaient dépasser la pièce de blé que vous savez, l'homme au bâton de cornouiller s'é- cria à son tour, en frappant des dents sur les derniers épis : « — C'est vrai, voisin, que c'est d' beaux blés tout d' même !!! »

Cette raillerie perverse ne sembla pas surprendre l'autre, qui, en rentrant chez lui, après avoir souhaité la bonne nuit à son compagnon, lui dit, d'un air finit plutôt que fin : « — C'est une belle pièce, c'est vrai, mais qu'elle est lente à venir ! »

« Je n'ai frappé, mon cher ami, ce lourd coup de marteau à la porte de vos souvenirs, c'est que le long temps qui s'est écoulé entre la première lettre que je vous ai adressée et celle-ci me fait fort ressembler à l'homme au bâton de cor- nouiller, et que d'ailleurs j'ai mille raisons à l'événir par la pensée vers mes amis et sur ce qui me rappelle des temps meilleurs. En considération de ce motif, sautez par-dessus la comparaison si elle ne vous semble pas juste, et pardonnez-moi cette petite façon d'avoir-propos.

« Où en étais-je, mon récit, et où vous aije quitté? De- vant Chereuil, je crois; oui, je me souviens : un coup de canon parti du port nous avait signalés. C'était le matin; sur nos têtes, un soleil splendide, un ciel bleu sans un nuage; sous nos pieds, la mer calme, sans une ride; devant nous, une chaîne de montagnes sans fermes ni couleurs bien arrê- tées, et, soudées à leurs pieds, qu-iques masses comme il y en a beaucoup à Nanterre ou à Villejui. Voilà l'Afrique qui s'offrit à nos yeux étonnés, c'est-à-dire notre Afrique, à nous, colons du douzième convol.

« Oh! que l'aspect de ce pays triste et morne était loin des images que me traçait, hier encore, mon imagination pré- venue! Au lieu des élégants palmiers que Marillat nous fit si bien connaître, une végétation pauvre et rabougrie; au lieu des belles lignes de montagnes, à l'allure grandiose et majestueuse, comme les traces le sévère plateau de Decamps, d'uniformes mamelons, sans le moindre mouvement pitto- resque, saisis le moindre effet caractéristique; au lieu de dômes, de maisons blanches et terrassées, de hardis minarets, je retrouvai le prosaïque toit à cheval en tulle rouge. Les maisons nous regardèrent en écurjillant leurs sales fenê- très pointes en vert fixe; les cheminées noircies fumaient sur presque toutes les maisons.

« Est-ce là ce que j'allais chercher, lorsque je disais à mes amis (frayés de ma résolution : « Je ne puis être morale- ment malheureux là-bas; les beautés de la nature seront si perceptibles pour moi que pour mes compagnons, l'art m'ayant appris à admirer; je me ferai un bonheur à moi ») tout seul, compris de moi seul, les grèves désertes, je les aimerai; les roches pelées seront belles pour moi » de certaines heures; les pâmes ne seront jamais trop informes; les montagnes jamais trop hautes; les ravins à jamais trop profonds, tout sera accessible; la nature à ce si riche et si belle partout et toujours pour l'artiste. » « J'ai peut-être tuilé mon dôme en crayon, mais j'ai » pas arraché de mon cœur l'amour de l'art et de la nature; la pierre en main, je trouverai encore le moyen d'admi- rer, d'étudier enfin. »

« En vue du port, en vue de cette ville, terme tant désiré de notre long voyage, un cri immense, unique, sortit de toutes les poitrines: Enfin!!! — En ce seul mot se résumaient et l'avenir et nos espérances.

« Sur le navire, les passagers s'étaient portés simultanément du même côté pour prendre connaissance de cette nouvelle terre promise; puis une idée mécanique se mani- festa chez chaque chef de famille, celle d'attirer près de soi sa femme, ses enfants, et de rassembler ses effets de voyage; on dit que chacun, plus que son voisin, fut pressé de descendre.

« Chaque famille forma un groupe distinct et fit l'appel de ses paquets; puis, comme on était encore loin du port, il fallut attendre dans l'inaction; alors, comme à Marseille, une file de pensées contradictoires s'emballa assaillir mes conceptions de route, une certaine hésitation se produisit

(1) Voir les nos 2, 7, 8, 329, 330, t. XXI, nos 1849.



par des gestes en désaccord avec les paroles, une force magnétique tourna toutes les têtes du côté opposé à la marée du navire.

Tristes frères d'œil, que cherchiez-vous à voir au delà de l'immensité de la mer? Pauvres femmes, que cherchiez-vous yeux humides dans ces longues bandes grises qui flottaient à l'horizon? le ciel de la France, n'est-ce pas? Dieu et patrie ne sont pas de vaines paroles; on essaie quelquefois d'en rire, mais on y croit.

Quant à moi, qui regardais aussi, de déchirants regrets me traversaient le cœur, une sueur glacée m'inondait en entier; et lorsque je tendis la main à ma femme pour la faire remonter du carré sur l'arrière, où nous étions groupés, je sentis que ma main tremblait et que j'avais au moins autant qu'elle besoin de quelqu'un qui me soutint.

Lorsque je lui appris que nous étions arrivés, des soupirs étouffés gonflèrent sa poitrine. Comme tous, elle jeta un dernier regard du côté de la France. Pour elle, comme pour beaucoup, le mot espérance semblait écrit plutôt du passé que dans l'avenir, et ces seuls mots qu'elle me dit achevèrent de trahir l'émotion qui me dominait moi-même et que jusque-là j'étais parvenu à lui cacher.

— Nous la reverrons, n'est-ce pas?

Vous le savez, mon ami, il est telle circonstance où la phrase la plus simple est aussi la plus éloquent, et (je veux vous le dire, persuadé que je suis que vous n'en rirez pas) en cet instant je n'eus pas la force de lui répondre. Pressés l'un contre l'autre, notre Charles entre nous, nous pleurâmes tous deux comme des enfants orphelins de la veille.

Cependant l'énergie morale me revint. Moins que jamais je devais me laisser aller à ma sensibilité naturelle, sensibilité bien excusable en pareille rencontre, vous l'avez. Alors je voulus montrer à ma femme notre pays d'adoption, mais elle, les yeux tournés vers le nord, me parla de la France. Je lui montrai notre enfant, lui rappelant que c'était pour lui et pour son frère que nous accomplissions le sacri-



Arrivée du *Caciue* en vue de Cherchell.

fice, et qu'ils nous en tiendraient compte un jour. Cette appréciation maladroite du présent ramena les larmes aux yeux de la pauvre mère.

— Nous avons laissé là-bas le plus petit de nos enfants, me dit-elle; Dieu sait quand nous le reverrons; Dieu sait aussi si nous ne laisserons pas l'ainé dans cette terre maudite où meurt tout ce qui est jeune.

Et donnant deux baisers à Charles, comme complément à sa pensée :

— Pauvres frères, qui ne vous connaissez peut-être jamais!!!

Ces paroles m'allèrent au cœur, elles étaient pour moi un reproche anticipé. Ma femme le comprit et m'en demanda pardon du regard en me serrant la main.

Du reste, nous n'étions pas les seuls à pleurer: autour de nous chacun s'essuyait les yeux. Je remarquai une pauvre femme qui buvait en silence de grosses larmes qui coulaient l'une sur l'autre sur son visage flétri; elle tenait contre son sein un enfant qu'elle pressait convulsivement et que de temps en temps elle couvrait de baisers frémissants. En rappelant mes souvenirs, je reconnus la pauvre mère qui laissa un des siens dans une terre inconnue entre Montargis et Rozny.

Dans l'entre-pont se passait une scène non moins déchirante: une femme, ayant quatre enfants suspendus à ses mains, à son cou, refusait de monter sur le pont; la violence fut presque nécessaire pour l'y amener. Cette femme et ses enfants étaient des cris affreux. J'appris que cette malheureuse mère était la femme Petit, dont le mari fut trouvé noyé dans une écluse avant d'arriver à Châlon (4).

M. de Ménars vint très à propos nous voir en ce moment où nous avions tant besoin de changer le cours de nos idées. Je le remerciai vivement des prévenances affectueuses qu'il eut pour nous pendant la traversée, et j'osai lui offrir en

1) J'ai appris depuis que la mère et les enfants sont tous morts de faim ou du choléra à l'hôpital de Cherchell.



Visite des autorités de Cherchell à bord du *Caciue*.

souvenir de nous, un assez pauvre dessin d'après nature, fait dans la forêt de Saint-Germain. Il accepta le cadeau, comme il était offert, sans façon et de bon cœur, et en échange bourra mes poches de cigares de France. Nous en allumâmes chacun un. Puis, sur un signe que je lui fis en lui montrant ma femme, signe qu'il comprit avec la finesse de tact que l'on rencontre toujours chez les gens de cœur, il nous conduisit près des bordages, et nous dit de Cherchell que nous avions devant nous, tout ce qu'il en savait.

« Au plus près de nous, dit-il, sur ce rocher, c'est le fort Joinville. Derrière et se reliant au roc, le port neuf en construction et le vieux port. Ce petit minaret que nous avons en face, au haut duquel se découpe une croix, c'est l'église. Plus bas devant nous, ce bâtiment blanc pavés aux couleurs nationales, c'est la Marine. À gauche, ce trapèze en pierres moussues au pied duquel tombe en ruine une couronne de batteries veuves de canons, c'est le fort Cherchell. Plus à gauche encore, ce grand carré long surmonté d'un dôme élevant fièrement son croissant, c'est le caravansérail, construction de fraîche date, comme vous pouvez le voir à la fermeté de ses arêtes. Puis l'abattoir, puis les marabouts de Sidi-Brahma-el-Ghobrini avec leurs cordons de laine bleue et leurs coupes crénelées.



Atalès de Cherchell.

À droite cette tour carrée, surmontée d'un campanile, c'est l'ancienne grande mosquée, aujourd'hui l'hôpital, puis cette autre tour moins élevée portant une sorte de potence, c'est la mosquée actuelle, puis les ateliers du génie, puis les bâtiments de la manutention.

Tout en haut de la ville, ce grand parallélogramme percé symétriquement, si froid, si régulier, c'est la caserne; enfin ces rubans fortifiés qui enserrant la ville de l'ouest à l'est, c'est le mur d'enceinte percé de trois portes.

De la mer c'est tout ce qu'on voit de Cherchell, c'est tout ce que put nous en dire M. de Ménars. Mais un grand mouvement s'opérait sur le navire M. de Ménars nous quitta. Le canot *Major* venait d'amener à bord les autorités civiles et militaires de la localité; pendant un instant je ne vis que des épaulettes d'or, puis... Comme je vous le disais en terminant ma dernière lettre, une barque était là; j'y descendis, ma femme fit quelques difficultés pour se hasarder dans un aussi frêle bateau, et aussi parce que les avirons étaient tenus par des Arabes; or pour elle, arabe est synonyme de bête féroce. Quant à notre Charles, tout ce remue-ménage l'amusa beaucoup.

Les nageurs étaient vigoureux, et nous glissions avec rapidité vers la rive; la mer était cou-



verte d'embarcations pareilles à celle qui nous conduisait, tous également pleins de colons.

Sur la grève, j'aperçus notre chef de bateau dans sa tenue de lieutenant; notre drapeau semblait frémir dans sa main sous la brise marine qui l'agitait; nous abordâmes enfin. Il était onze heures un quart lorsque nous mîmes le pied sur le sol africain.

On suivit le même ordre que pendant le trajet; nous nous groupâmes par bateaux et par escouades autour du drapeau, et suivant les délégués qui nous conduisaient, nous entonnâmes le refrain habituel :

Formons une même famille, etc., etc. en gravissant les degrés taillés dans le roc qui mènent du port à l'hôtel de la marine.

Là, quelques chaises, des bancs et des madriers avaient été disposés à l'avance pour nous recevoir et nous faire reposer un peu avant de nous envoyer à la caserne, où nous devions attendre l'ordre de partir pour le village.

On fit d'abord asseoir les femmes, qui promenaient autour d'elles des regards curieux et étonnés. A peine furent-elles toutes assises, que, par les soins

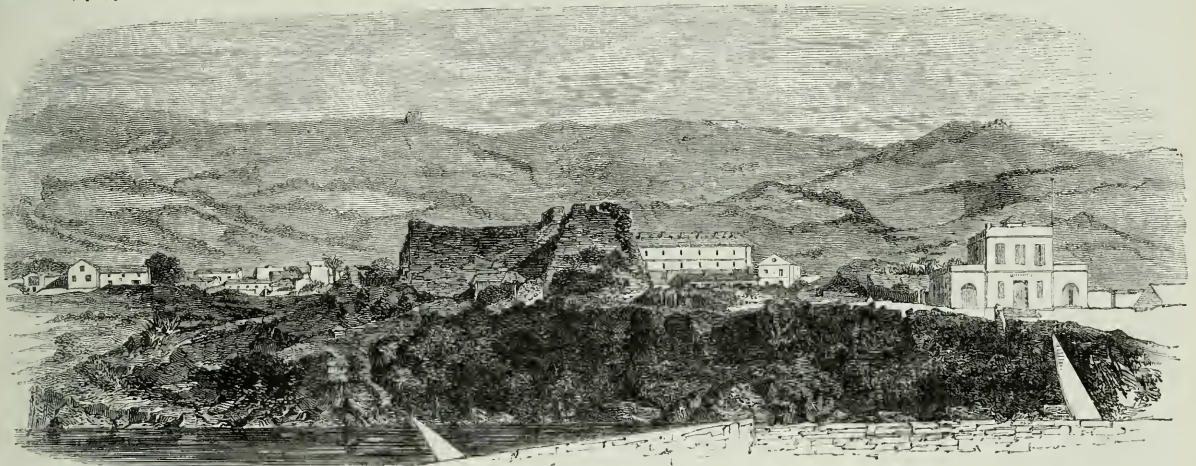


Aliénation du cure de Cherchell aux colons débarqués.

des dames de la ville, du lait chaud, sucré, fut distribué aux enfants, du bouillon aux malades, du thé et des amandes à tout le monde.

Pendant ce temps, le capitaine Chappe alla faire la remise de son service au commandant supérieur. Une foule de curieux nous observaient, cherchant à saisir au hasard un geste, une parole; à découvrir sous nos costumes fatigués, malgré nos figures livides et malpropres, quel était le véritable caractère de chacun de nous, et l'ensemble moral du convoi; et puis pour certains, n'était-ce pas une bonne fortune que tous ces gens venant de Paris, d'où eux aussi étaient venus; pour tous, cela fit une heureuse diversion à la monotonie de la vie de province qu'on mène à Cherchell, aussi bien qu'à Brives-la-Gaillarde.

La petite collation terminée, on nous annonça que le cure de Cherchell désirait nous dire quelques mots et nous donner quelques conseils. Il parut en effet et nous adressa un petit discours dans lequel il loua beaucoup notre résolution, nous engageant à nous armer de courage, courage nécessaire pour supporter les vicissitudes de notre nouvelle position. — Sous un



Cherchell

» climat souvent meurtrier,  
» nous dit-il, quelques-uns  
» d'entre vous succomberont,  
» ne les pleurez pas trop longtemps, ne les  
» plaignez pas, ceux-là seront  
» les élus de Dieu.

» Beaucoup de petits enfants  
» iront au ciel former  
» une nouvelle légion d'anges;  
» ne les regrettez pas, pauvres  
» mères, car en pleurant sur leurs  
» beaux vous pleureriez sur leur  
» bonheur. On a dû vous le dire,  
» et je dois vous le répéter, la vie  
» que vous êtes venus chercher ici  
» et que vos enfants partageront  
» est une vie de labeurs continus,  
» une vie enfin souvent plus pénible  
» que la mort.

» Ceux qui resteront, élevez-les  
» toujours dans la religion du Christ,  
» prenez-leur de bonne heure cette  
» touchante maxime: « Aimez-vous  
» les uns les autres; montrez-leur  
» l'exemple sur tout. L'Europe  
» entière vous regarde; la France  
» vous plaint et vous admire,  
» soyez dignes de



Transport des effets des colons dans la cour de la caserne à Cherchell.

» cette admiration; songez  
» que la mère-patrie compte sur vos efforts,  
» et rappelez-vous que de l'éducation  
» que vous donnez à vos enfants dépend  
» leur bien-être futur et l'avenir  
» de la naissante colonie.

» Je vois briller sur votre drapeau  
» le saint mot de « Fraternité; »  
» comprenez-en bien toute la valeur,  
» soyez bien convaincus que c'est  
» seulement dans la pratique constante  
» de ce principe évangélique que vous  
» puiserez le bonheur que votre  
» dévouement mérité, et que je  
» vous souhaite de fond du cœur,  
» Au nom du Père, du Fils et du  
» Saint-Esprit. »

Ce souhait dans la bouche d'un apôtre de Jésus, cette bénédiction donnée d'une voix émue et d'une main tremblante, sembla éveiller dans tous les cœurs des souvenirs endormis ou des sentiments ignorés.

Quoique tous les points du discours ne fussent pas d'un parfait à-propos et d'une grande délicatesse de tact, chacun parut pé-



nétre; avec le père, tous se signèrent en essayant une lame, quelques femmes même étaient tombées à genoux. Rien ne rapproche de Dieu comme le malheur!

L'ordre fut donné de se rendre à la caserne, où nous fûmes précédés par la garde nationale du pays, mille rousés s'il en fut jamais, comme Biard nous l'a montrée. Le drapeau de la colonie flottait à côté de celui de la garde citoyenne, et nous montâmes la ville tambours en tête.

Je remis à plus tard, mon cher Armand, la description de cette ancienne cité romaine; d'ailleurs, vous comprendrez qu'en ce moment l'émotion m'empêchait d'observer avec méthode; vous attendrez donc, comme moi, pour porter un jugement définitif sur la ville de Cherchell, que je l'ai suffisamment parcourue.

Ce qui attira le plus mon attention, ce furent les indigènes. Vous qui avez vu les Arabes, vous savez ce qu'ils sont et combien ils impressionnent tout d'abord; vous vous souvenez de ces types accablés, étonnés, sauvages même, qu'on rencontre chez les Kabyles des montagnes.

Quant à moi, j'avoue qu'en débarquant, c'est ce qui me frappa le plus; ils étaient là échelonnés sur les rochers de la rampe, se détachant en vigueur sur le ciel, groupés au hasard, silencieux et graves, magnifiquement drapés dans leur burnous en guenilles, tout resplendissants de soleil. Quelques-uns, les plus simples, vêtus seulement de la gandourah, le cou, les bras et les jambes nus, et sur la tête l'épaisse chèche rouge; quelques-uns tenaient à la main la crosse du pasteur ou le chapelet de l'homme pieux, et portaient en bandoulière une quantité de reliques ou de talismans enfermés dans des petits sachets en cuir et disposés en rayons; le plus souvent la djebira (sorte de portefeuille suspendu) remplaçait les reliques; en fait d'armes, de mauvais petits couteaux mal emmanchés, mal engagés avec lesquels ils se rasent la tête. En général, riches ou pauvres, coiffés, assis ou debout, je leur trouvais à tous l'air digne, quelque chose de ce calme sérieux dont parle l'Irène.

Chaque groupe de ces hommes richement musclés, quoique grêles, fallue simple et magistrale des draperies, la profusion des nœuds naturels formant tableau, éblouant pour moi autant de pages complètes de l'œuvre de Flaxmann, et souvent, bien souvent même, mieux encore.

Pris isolément, et vu sur toutes ses faces, chaque Arabe est une superbe statue; les antiques n'ont rien produit de plus beau; il est vrai que le costume prête singulièrement à l'illusion, le moindre mouvement que fait l'individu apporte dans l'agencement des draperies un changement presque toujours favorable à la ligne constamment belle.

Je ne vous parle pas maintenant des Maures de la ville, des Cherchelliens proprement dits; beaucoup plus richement vêtus que les Kababites, ils m'apparurent cependant moins beaux au point de vue pittoresque; ils ressemblent trop aux Turcs de Sanctus ou de Babine.

Nous montions, montions toujours, escortés par la population bourgeoise et par beaucoup d'officiers de la garnison. Nous arrivâmes enfin à la caserne, bâtie sur un immense plateau, fermé par une épaisse muraille percée de nombreuses meurtrières. La caserne est un grand carré long, trois portes en façade ouvrent sur des escaliers doubles qui conduisent aux chambres; vingt-six fenêtres distribuées en deux étages regardent la ville, autant ouvrent sur la montagne, nous compter celles du rez-de-chaussée. A gauche du bâtiment, sur une aile détachée en retour, trois pavillons sont affectés aux logements des sous-officiers; ces pavillons se relient à la construction par le mur qui leur sert de trait d'union, tout en les laissant isolés.

A droite, un peu en retraite, est un autre pavillon dans lequel on pénètre à l'aide d'un capricieux perron; ce pavillon est celui des officiers, qui ne l'habitent jamais, ces messieurs préférant loger en ville.

Entrés dans l'enceinte, nous attendimes que les prolonges du génie qui devaient nous apporter nos gros bagages fussent arrivées; pendant ce temps, des groupes se formèrent, des conversations s'engagèrent entre les colons et les curieux, soit civils, soit militaires; puis je vis quelques familles ramasser leur petit bagage, et d'un air satisfait suivre les uns ou les autres.

Enfin les prolonges arrivèrent, et comme au transbordement à Marseille, chacun cherche à reconnaître ce qui lui appartient.

Tous ces objets ont été fort maltraités, bien des malles ont été ouvertes, bien des caisses déformées, bien des matelas perdent le peu de laine qui leur restait.

C'était, je vous l'affirme, un triste coup d'œil que celui de cet amas de ballots éventrés, solés par la boue qui souvent ne permettait plus au propriétaire de distinguer sa marque particulière; tout cela, pile-à-mêlée, sans dessus dessous, l'un dans l'autre, occasionnait une confusion rendant la reconnaissance difficile.

VIVANT BEAUCÉ.

(La suite à un prochain numéro.)

### SOUVENIRS DE 1812 (OCTOBRE).

EXÉCUTION DES GÉNÉRAUX MALLET, LA HORIE, GUIDAL ET COMILLES.

En vieillissant, on vit, dit-on, des souvenirs de sa jeunesse. Les impressions, les émotions que l'on a éprouvées dans ces temps qui ne sont plus ou reproduisent vivement à la pensée et reprennent une sorte de vie, une actualité qui véritablement vous rejuvenissent pour quelques instants.

Je vieillissais donc, et je cherchais à consoler mes vieux ans en me retraçant à moi-même ce que mes yeux ont vu et les angoisses que mon cœur, que mon âme ont éprouvées à travers de graves circonstances, d'événements sérieux, de désastres, de catastrophes qui trop souvent ont bouleversé

notre malheureuse France, que Dieu protège cependant, au dire des monnaies de l'Empire, de la Restauration, de la Révolution de juillet et de la République de 1848.

Aujourd'hui c'est la conspuration de Mallet et consorts ou complots qui vient éveiller ma mémoire. Cette conspuration, l'histoire s'en est justement emparée, elle en fixe les dates et donne le détail des arrestations des conjurés, de leur jugement et de l'exécution. Les romanciers eux-mêmes, les auteurs dramatiques ont inventé des fables ou des drames sur ce pauvre sujet. Ce que j'ai à dire, moi, c'est ce que j'ai vu, de mes deux yeux vu, et les émotions diverses que j'ai ressenties.

C'était un des jours de la première quinzaine d'octobre 1812. Je demeurais alors au n° 27 de la rue des Pouttes-Courtes. Le jour commençait à peine à poindre, lorsque je me réveillai en sursaut par ma domestique, qui me dit, tout effarée, que l'empereur était mort et que les troupes s'assemblaient sur la place Vendôme. Elle venait d'apprendre cette fatale nouvelle par la laitière, qui venait de traverser cette place.

Je ne lève en toute hâte et je cours à la place Vendôme pour m'instruire sur la vérité du fait. Je ne saurais peindre l'agitation dans laquelle se trouvaient mes esprits pendant le trajet qu'il me fallut parcourir; je m'imaginai la France perdue, livrée à l'anarchie et à tous les maux qu'elle entraîne.

A cette heure matinale, on ne rencontrait que peu de personnes, et leur quiétude me paraissait complète. La nouvelle était ignorée. Enfin j'arrive à la place Vendôme, où j'aperçois deux ou trois compagnies du premier ban rangées en bataille au pied de la colonne; j'aperçois encore un peloton des mêmes troupes fermant l'entrée de l'hôtel du général Hulin, commandant la division, hôtel situé dans le pan coupé de la place, à gauche en entrant par la rue de la Paix.

Quelques rares curieux circulaient autour des soldats. On cherchait à savoir des nouvelles; mais, à cette époque, la liberté de la parole, comme celle de la presse, n'existait pas. Chacun redoutait la police; et, quelle que fût la juste excitation de la curiosité, on restait dans un silence à peu près complet. On remarquait bien qu'une vive inquiétude se manifestait sur toutes les physionomies, mais on se taisait.

Je voulais pourtant savoir, et, muet comme les autres, je courais et je cherchais si je ne découvrerais pas un visage de connaissance. Le bonheur voulut que je rencontrasse M. Louis Rathier, peintre, élève de David; c'était mon compatriote, le fils du sous-préfet de ma petite ville, et de plus mon ami. Il cherchait comme moi; aussi nous nous jetâmes presque dans les bras l'un de l'autre, et nous voilà à nous conter ce que nous ne savions guère ni l'un ni l'autre. Quelques instants après, nous vîmes sortir de l'hôtel Hulin le capitaine Laborde, officier attaché à l'état-major de la place; il venait de faire monter un officier général dans un fiacre. Ce général venait, disaient, de tirer un coup de pistolet à la tête du général Hulin.

Avant que le fiacre sortît de la cour de l'hôtel, Laborde était allé donner des ordres aux compagnies rangées sous la colonne. Par un hasard singulier, Rathier était fort lié avec Laborde, dont il avait fait le portrait; et, quoique ce dernier fut très-préoccupé, il eut cependant le temps de nous dire que l'empereur n'était pas mort, et que lui venait d'arrêter le chef d'une conspuration, lequel venait de tenter d'assassiner le général Hulin. Je crois avoir senti la graine d'épinaur aujourd'hui, ajouta Laborde; car je puis me flatter d'avoir sauvé la France. Imaginez-vous que je viens d'apprendre, chez le général Hulin, que le ministre et le préfet de police, M. le duc de Rovigo et M. le baron Pasquier, se sont bêtement laissés arrêter, et qu'ils sont présentement à la Force, dans la croyance que l'empereur est mort. Cela ne me surprend pas de la part de M. Pasquier; mais du général Savary, du duc de Rovigo, cela me passe. J'ai été moins mais que ces grands personnages, ce matin; car, en ouvrant mes fenêtres, placées là-bas, en face, dans le coin, je vis ce piquet sous les armes. J'allai tout de suite demander au commandant de la place en vertu de quels ordres ces troupes étaient assemblées. — Il n'y a aucun ordre, me répondit-on. Alors j'arrivai et je parlai au capitaine pour savoir de lui ce que signifiait sa présence sur la place Vendôme. Il me dit que le général Mallet avait commandé un bataillon en vertu d'un ordre du gouvernement, attendu la mort de Napoléon. Je vis aussitôt de quoi il retournait et je ne doutai plus d'un complot. Je courus chez le général Hulin et j'entraî dans sa chambre au moment où Mallet venait de tenter de lui brûler la cervelle. Je me précipitai sur lui et le fis empoigner par les soldats même qu'il avait commandés. On vint de dresser les procès-verbaux et je vis le conduire à la Force, où je vais délivrer en même temps le ministre et le préfet de police.

Laborde nous raconta toutes ces choses avec une incroyablement volubilité, puis il nous quitta. Bientôt le fiacre dans lequel était monté Mallet, et les officiers qui le gardaient, se mit en route, escorté par un fort piquet de cavalerie et d'infanterie. Rathier et moi suivîmes ce cortège pendant un bout de chemin, puis nous nous rendîmes sur le quai Malaquais, vis-à-vis le n° 43, hôtel du ministère de la police. Nous vîmes là une autre voiture de place qui emmenait en ce moment le général Laborde pour le conduire également à la Force.

Après avoir flâné assez longtemps sur le quai et quêté les nouvelles, qui se déchaient alors plus volontiers, parce qu'on savait que l'empereur n'était pas mort, nous apprîmes, chemin faisant, que M. Frochet, préfet de la Seine, avait assemblé le conseil municipal pour lui apprendre la mort de l'empereur, et pour lui dire brièvement : *Fait l'empereur*. Miffois, effrayante nouvelle, à laquelle il avait cru, et à laquelle il devenait croire, sachant le duc de Rovigo et M. Pasquier enfermés à la Force. Était-ce un piège ou courait de la vérité et de tout ce qu'il y avait de nouveau, nous

nous en allâmes sur le Carrousel pour voir et savoir ce qui se passait aux Tuileries.

La, nous vîmes arriver d'abord Cambacérès, l'archevêque de l'empire, et successivement tous les conseillers d'État présents à Paris : M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Boulay de la Meurthe, de la Valette, Jaubert, Duchâtel, Simonin, etc. Leurs visages étaient consternés. Ces premiers fonctionnaires de l'État étaient convoqués pour prendre les mesures nécessaires afin de garantir la sûreté et la sécurité publiques, et soumettre leur décision à Marie-Louise, l'impératrice-régente, qui se trouvait à Saint-Cloud avec son fils pendant que ces événements se passaient à Paris.

Dans ces temps, qu'on appelle de despotisme, d'effroyable tyrannie, l'ordre n'était pas un vain mot; on ne pensait pas qu'on pût le maintenir par le désordre. C'était de ces temps où l'on ne comprenait pas le désordre, où l'on ne comprendrait pas encore, si nous ne l'avions vu mettre en pratique de nos jours. L'ordre n'était donc pas un vain mot; malheur à celui qui tentait de le troubler! A cette époque de l'Empire, on aimait la liberté, sans doute, dont on savait qu'on était momentanément privé; mais on la voulait sage et soumise toujours à la puissance d'une loi morale. C'est pourquoi tout ce qui était désordre, tout ce qui troublait la marche régulière des choses était tout aussitôt réprimé.

Les trois principaux conjurés, Mallet, La Horie et Guidal, tous trois généraux de brigade, et plusieurs officiers du premier ban et de la garde municipale, qui s'étaient compromis par de faux ordres, considérés comme complices, furent renvoyés devant un conseil de guerre.

En quelques jours le procès fut instruit, jugé et révisé. Cette sorte de tribunaux expédie promptement les affaires, surtout lorsqu'un gouvernement comme le gouvernement impérial est pressé de faire un exemple. Mallet, La Horie, Guidal, plusieurs officiers d'un rang supérieur ou inférieur, et quelques individus de l'ordre civil, déclarés complices d'une conjuration tentant au renversement du gouvernement, furent condamnés à la peine de mort; quelques autres, accusés infimes, furent condamnés à des détentions plus ou moins longues.

Les deux condamnés à mort devaient être exécutés dans les 24 heures et fusillés dans la plaine de Grenelle.

J'avais été très-ému par l'attente; j'avais suivi les rapides phases du procès, et, curieux comme un jeune homme qui veut tout voir et tout connaître, je voulais assister au supplice.

Instruit du jour et de l'heure, qui du reste se proclamait dans Paris par des milliers de crieurs publics, je me rendis, c'était dans les derniers dix jours d'octobre, je me rendis dans ce qu'on nommait alors la plaine de Grenelle; il était à peu près deux heures après midi. Je traversai le Champ-de-Mars, le long de l'école Militaire, et je suivis la route jusqu'à la barrière.

Je ras-branchissai, je vis, à droite, de la troupe qui était déjà ras-branchée. Je m'approchai pour voir les dispositions qui étaient prises. La garnison de Paris tout entière, composée de 8 à 10,000 hommes, formait un grand bataillon carré, dont la 5<sup>e</sup> ligne, à l'est, était représentée par le mur d'enceinte de la capitale; et il y avait donc trois lignes supplémentaires d'infanterie. Au centre de ce gros bataillon, on distinguait trois pelotons d'infanterie de la garde impériale, un peloton de grenadiers, un peloton de chasseurs de la vieille garde, plus un peloton de fusiliers de la jeune garde. Ces trois pelotons faisaient face au mur d'enceinte; ils étaient séparés les uns des autres par une distance de deux mètres environ; c'étaient eux qui étaient chargés de la terrible exécution.

Vivement ému de tout ce que je voyais, je cherchais à voir encore davantage. Après avoir beaucoup circulé, je finis par trouver un tas de fumier formant un coin assez élevé, et j'allai me placer sur le point culminant de ce monticule, duquel il m'était permis d'observer, en quelque sorte à vue d'oiseau, ce qui se passait dans le milieu du carré. J'avais en face le mur d'enceinte et les lignes postérieures des pelotons exécutants et des troupes formant la partie centrale du bataillon carré. Je reconnus au milieu de ce carré le général de brigade Briche, genre de Clark, duc de Felre, ministre de la guerre, et M. A. de Labourdonnais, son aide de camp. M. Briche et Labourdonnais étaient à cheval. Le premier était chargé du commandement des troupes et particulièrement de l'exécution; c'était une faveur que le ministre avait réservée à son genre; il estimait, a-t-on dit depuis, par ce fait d'armes au moins singulier, qu'il obtiendrait de Napoléon, pour l'époux de sa fille, le grade de général de division. Mais l'empereur, à son retour de Russie, écrivait des sottises qui s'étaient faites à propos de la conspuration de Mallet, loin de distribuer des récompenses, réprimanda et puni. Des gens, qui se disent bien informés, prétendent que c'est de ce jour que le duc de Felre, si dévoué à Napoléon, le prit en haine; mais que se manifesta, ainsi que celle du général Briche, dès les premiers jours de la Restauration.

Je reviens à la plaine de Grenelle. J'étais toujours sur le monticule en question. Après une heure de cette fatigante station, je m'étais vu successivement environné d'une masse de curieux, qui, pour mieux voir, s'étaient étirés depuis la base de mon coin jusque presque à ma hauteur. Toutefois j'étais encore le sommet, de sorte que personne mieux que moi ne pouvait voir la scène qui allait se passer.

Enfin, à quatre heures, je vis arriver une longue file de fiacres, escortés par la gendarmerie. Ces fiacres, au nombre de douze, entrèrent dans le centre du bataillon. Les portières furent ouvertes, et de chacune de ces voitures sortit un condamné accompagné d'un prêtre. Quand les douze condamnés furent réunis et disposés en demi-cercle, le général ordonna un long et bruyant silence de tambours. Après ce roulement, il se fit un profond silence qui augmentait, s'il était possible, l'épouvante dont toutes les âmes



étaient saisis. Un huissier s'approcha; il se plaça au centre de l'hémicycle formé par les accusés, et lut à haute voix la fatale sentence militaire, qui allait recevoir son exécution. Cette lecture terminée, le général Briche cria : « Vive l'Empereur ! cri répété par les troupes sous les armes.

L'effrayant tableau que j'avais sous les yeux me donnait une sorte de fascination; mon âme était bouleversée; toutes les émotions oppressaient mon cœur et troublaient ma tête. J'aurais voulu m'enfuir, et j'éprouvais un puissant et terrible attrait de curiosité qui me retenait à ma place, malgré la volonté que j'avais de m'éloigner.

Je vis enfin les douze condamnés que l'on divisait en trois pelotons de quatre hommes. Chaque peloton fut simultanément conduit en face de chacun des pelotons exécutants. Ils furent tout également espacés à des intervalles d'environ deux mètres. Je remarquai que la distance des condamnés aux soldats exécutants était de six à huit pas au plus.

Les condamnés, ayant refusé d'avoir les yeux bandés, se tinrent tous debout. Le général Briche souleva son épée; aussitôt les pelotons d'exécution préparèrent leurs armes. Non ! je vivrais des milliers d'années que je n'oublierais jamais l'effroyable sensation que j'éprouvai lorsque j'entendis le craquement des batteries au signal convenu. Je voyais sérieusement aller fors, mais, entouré comme je l'étais, il me fut impossible de remuer, tant j'étais contenu. Je vis là quelle était la puissance de la curiosité humaine, lorsqu'il s'agit d'assister même à un affreux spectacle. Cosh incroyable ! et y avait plus de cent têtes de curieux qui apparaissaient au-dessus du mur d'enceinte, tout juste en face des soldats qui allaient tirer; de sorte que si des balles s'étaient relevées, les curieux pouvaient être tués.

Un nouveau roulement de tambour fut ordonné. Puis la fatale épée du général Briche se releva de nouveau. Aussitôt le feu commença, et les coups d'épée, il me parut durer dix minutes, tant il me déchirait le cœur par sa longueur. Il cessait pourtant, la fumée s'élevait, et je vis en frissonnant trois des condamnés, j'ignore leurs noms, encore debout, ayant conservé leur même attitude de fermeté; leurs malheureux camarades s'agitèrent par terre comme du gibier blessé. Les soldats s'avancèrent immédiatement et recommencèrent une fusillade à bout portant qui me parut encore d'une désespérante lenteur; puis le feu cessa. Aussitôt le général Briche poussa le cri de : Vive l'Empereur ! Il ordonna le défilé de toute la troupe autour des cadavres, défilé qui s'exécuta également aux cris de : Vive l'Empereur !

À peine les dernières files de soldats avaient-elles quitté le terrain, qu'une foule d'enfants, qu'une multitude d'hommes et de femmes se jeta autour des cadavres que l'on chargeait sur des voitures de chantier de bois, pour les conduire à Clamart. Mais une dernière image révoltante qui me souleva le cœur, fut de voir des enfants et même des personnes âgées ayant à la main des fragments de doigts, de crâne ou d'autres parties du corps ramassés, avec une curiosité féroce, infernale, sur l'horrible ensanglanté. Ce hideux spectacle me fit reculer d'épouvante et d'horreur, et, cette fois, libre de mes mouvements, je m'enfuis et revins chez moi, l'imagination remplie de l'horrible spectacle auquel je venais d'assister. L'impression que j'en reçus fut si forte, que je passai bien des nuits sans pouvoir obtenir de sommeil.

Je veux compléter ce que je viens de dire sur la conspiration Mallet, comme témoin de visu, en citant l'opinion de Napoléon sur cette misérable affaire, de laquelle on a parlé de tant de façons et presque toujours à côté de la vérité.

« L'Empereur disait plaisamment à Sainte-Hélène que la célèbre affaire Mallet était en petit son retour de l'île d'Elbe, sa caricature. Cette extravagance, ajoutait-il, ne fut au fond qu'une véritable mystification : c'est un prisonnier d'Etat, homme obscur, qui s'échappa pour emprisonner à son tour le préfet, le ministre même de la police, ces gardiens de cachots, ces flieurs de conspirations, les quels se laissent moulineusement garrotter; c'est un préfet de Paris, le répondant né de son département, très-dévoué d'ailleurs, mais qui se prête, sans la moindre opposition, aux arrangements de réunion d'un nouveau gouvernement qui n'existe pas. Ce sont des ministres, nommés par les conspirateurs, occupés de bonne foi à ordonner leur costume, et faisant leur tournée de visites, quand ceux qui les avaient nommés étaient déjà rentrés dans les cachots; c'est enfin toute une capitale apparent, au réveil, l'espectre de débâche politique de la misère, sans avoir éprouvé le moindre inconfort. Une telle extravagance, répétait l'Empereur, ne pouvait avoir absolument aucun résultat. La chose eût elle en tout réussi, elle serait tombée d'elle-même quelques heures après, et les conspirateurs victorieux n'eussent eu d'autre embarras que de trouver à se cacher au sein du succès; aussi je me sentis bien moins choqué de l'entreprise des coupables que de la facilité avec laquelle eux même qui m'étaient le plus attachés se seraient rendus leurs complices.

« A mon arrivée, chez moi me racontait avec tant de bonne foi tous les détails qui les concernaient et qui les accablèrent tous ! Ils avouaient naïvement qu'ils y avaient été attrapés, qu'ils avaient cru un moment m'avoir perdu. Ils ne dissimulaient pas, dans la stupéur qui les avait frappés, avoir agi dans le sens des conspirateurs, et se réjouissaient avec moi du bonheur avec lequel ils y avaient échappé. Pas un seul n'avait à mentionner la moindre résistance, le plus petit effort pour démentir et perpétuer la chose établie. On ne semblait pas à avoir songé, tant on était habitué aux changements, mais à une révolution; c'est-à-dire que chacun d'eux était temps que c'était arrivé à Saint-Louis de faire venir des radis dans des caisses; lorsqu'on en possédait une douzaine (de radis), on offrait un diner à douze de ses amis, et le plat le plus estimé du menu était le plat de radis, juste un plat par personne; encore les premiers servis n'avaient-ils pas vergogne de happer les plus gros, car toute convenue était oubliée en présence d'une pareille rareté. Aujourd'hui il se

éclairer du moins et tenir en garde les esprits. Il tomba sur le pauvre Frochot, le préfet de Paris, qui assurément n'était très-attaché. Mais à la simple requête de l'un de ces saltimbanques, au lieu d'efforts qui étaient l'obligation de sa place, d'une résistance désespérée qui eût dû le faire mourir à son poste, il convenait avoir ordonné tout bonnement de préparer le lieu des séances du nouveau gouvernement !... C'est, remarquait l'Empereur, que nous sommes le peuple de l'Europe le plus propre à prolonger nos mutations; un tel état ne pourrait même être supporté que par nous seuls. Aussi voyez comme chacun, de quelque parti qu'il soit, semble inégalement convenu que rien n'est encore fait ! et l'Europe partage cette opinion, parce qu'elle la fonde au moins autant sur notre inconstance, notre mobilité naturelle, que sur la masse des événements arrivés depuis trente ans. » (*Mém. de Sainte-Hélène*, 1<sup>re</sup> édit., tome VII, p. 93.)

UN SEXAGÉNAIRE.

### Côtes occidentales d'Afrique.

Dessein de M. NOUVEAUX.

SÉNÉGAL, SAINT-LOUIS ET LE FLEUVE.

Figurez-vous une côte basse, sablonneuse, torréfiée par un soleil de feu, où surgissent de loin en loin quelques touffes de broussailles deséchées, où ondulent des collines d'un sable éblouissant, voilà la terre du Sénégal, placée aux confins du Sahara. Soudain sur les bords de cette côte désolée apparaissent quelques maisons blanches, au milieu desquelles s'élève un vaste édifice surmonté des couleurs de la France; c'est Saint-Louis, capitale de la colonie. En approchant, les formes de la ville se dessinent, les maisons s'agrandissent, les mâtures des navires se déploient, ainsi que les chevaux panachés d'une vingtaine de couleurs; et l'hôtel du gouvernement se développe avec une élégance entre deux longues avenues. Tel est l'aspect de Saint-Louis lorsqu'on vient prendre mouillage sur sa rade extérieure, et l'on est tout surpris de cette jolie miniature blanche surgissant au milieu d'un désert de sable. Peu de temps après l'arrivée sur rade, l'on voit poindre deux ou trois progès au milieu des brisants de la côte; à mesure que ces progès s'approchent, vous remarquez de grands hommes noirs tout nus, debout et fermes sur ce frêle morceau de bois même au milieu des plus gros mers, et dont le chant calencé et silififant accompagne les rapides évolutions de leurs pagaies; ce sont les laplots de Guet'ndar, ces intrépides pêcheurs moitié homme, moitié poisson, au quel plus d'un Européen a dû la vie sur ces plages inhospitalières. C'est avec eux qu'il faut se décider à descendre à terre, et il est d'usage d'adopter le plus possible leur costume pour cette opération : en effet, les brisants à franchir sont qu'ilquofois fort méchant; lorsque l'on est chaviré par l'un d'eux, que la pirogue est d'un côté, les laplots de l'autre, et que le malheureux Européen reste seul à se débattre au milieu de la mer furieuse, il aurait vingt fois le temps de se noyer s'il avait conservé ses habits et ses sous-pieds. Quand je fis mon début dans ces parages (ce qui date déjà de quelques années), j'eus le bonheur de chavirer en plaine barre; la pirogue, les pagaies, les laplots et moi, nous fûmes roulés les uns par-dessus les autres jusque sur les sables mouvants, d'où je fus retiré tout étourdi. J'avais avalé autant d'eau qu'aurait pu le faire un poisson de ma taille; bien heureux encore que messieurs les requins ne m'eussent rien dit en passant ! Comme un à l'habitude de renfermer quelques vêtements dans une caisse imperméable attachée à la pirogue, je fus conduit, pour me changer, dans la case du chef de Guet'ndar (1), l'illustre Babakar, sur lequel le souffle des révolutions a passé depuis, et qui 1848 a renversé du pouvoir. Babakar était un noir d'environ 60 ans, à la figure mâle et déterminée; je trouvai dans sa case enfilé un esbabeau de bois et un vieux morceau de miroir, avec lequel je fis ma toilette en présence d'une cinquantaine de noirs et de nègresses qui me regardaient faire en riant et montrant leurs grandes dents blanches, ou disant à perte de vue sur les diverses parties de mes vêtements : bien qu'il nous approche chaque jour, c'est toujours un objet de curiosité et d'étonnement pour l'Africain que les vêtements étriqués dont s'affuble l'Européen sous un soleil de 50 degrés.

Quelques instants après, j'arrivai à Saint-Louis. Saint-Louis n'est qu'un flot de sable d'un mille de longueur à peu près, placé au milieu du fleuve le Sénégal, à une vingtaine de milles de son embouchure; la ville est jolie, bien percée, les maisons bâties à l'italienne; mais ses rues salomonneses sont affreusement crevassées, surtout depuis qu'un escadron de spahis fait partie de la garnison, et qu'il a introduit les goulis hippiques dans la population.

La direction des ponts-et-chaussées ne peut parvenir à raffermir et élever le sol de ces mers, faute de fonds nécessaires, dit-elle, tandis que d'un autre côté, la direction des colonies déplore des subventions de travaux publics qui semblent n'aboutir à rien. Il faut convenir, du reste, qu'il y a beaucoup à faire à Saint-Louis, et que le système d'économie adopté par nos assemblées législatives fera dépérir bien des travaux qui demandent un prompt achèvement.

Saint-Louis possède une jolie église, un beau palais de justice, une belle mosquée et un hôtel du gouvernement très-vaste et fort élégant : il s'y trouve même un jardin où fleurissent presque en toutes saisons les légumes d'Europe; ce que c'est que le progrès !... Il n'y a pas encore si longtemps que c'était minuit à Saint-Louis de faire venir des radis dans des caisses; lorsqu'on en possédait une douzaine (de radis), on offrait un diner à douze de ses amis, et le plat le plus estimé du menu était le plat de radis, juste un plat par personne; encore les premiers servis n'avaient-ils pas vergogne de happer les plus gros, car toute convenue était oubliée en présence d'une pareille rareté. Aujourd'hui il se

trouve plusieurs jardins sur l'île de Sor, de l'autre côté du fleuve, où les légumes parviennent à une dimension capable de faire tomber de leur hant les plus habiles maraichers de nos contrées. Le plus remarquable de ces jardins est, sans contredit, celui créé il y a deux ans par le lieutenant-colonel Bertin Duchâteau, pendant qu'il était gouverneur; à l'aide de ce jardin, les soldats de la garnison ne manquent de légumes que durant la saison sèche.

Il se trouve dans l'église un joli tableau, du moins en ce qui est relatif à l'idée de la composition; ce tableau représente, en effet, deux jeunes filles, l'une noire, l'autre blanche, devant l'hôtel; des mains mêmes de la sainte Vierge. Deux ans après, Saint-Louis peut s'enorgueillir, en outre, d'un théâtre ! Un théâtre, diriez-vous, un théâtre dans les sables du Sahara ! Oai, un théâtre, et c'est encore la une des conquêtes de notre dernière révolution, car toutes les révolutions font des conquêtes : au surplus, voici l'histoire qu'on m'a racontée, et dont je ne garantis nullement l'authenticité. Un artiste des Fables-Dramatiques (Paris), ayant bien mérité de la patrie aux journées de février 1848, le gouvernement provisoire voulut noblement récompenser sa belle conduite, et ne trouva rien de mieux à faire que de l'envoyer raffermir les sables du Sénégal en qualité d'employé des ponts-et-chaussées. Après un certain temps d'épreuves, notre artiste s'aperçut que les terrassements n'étaient pas son fait, et ayant obtenu quelque crédit près d'un capitaliste, il demanda sa liberté et fit élever une grande baraque en bois qu'il décora de son mieux. Mais le plus fort n'était pas fait : il s'agissait de former une troupe, dont lui seul et sa femme formaient le noyau. Heureusement qu'il trouva quelques jeunes sous-officiers de la garnison doués de dispositions remarquables pour le théâtre; les uns firent les amoureux, et on abattait leurs moustaques, il se fit d'autres les amoureux. Plusieurs vanités furent ainsi apprises, jouées d'abord timidement, puis avec plus d'assurance de la vie, et aujourd'hui le théâtre est assiduellement suivi et fait plaisir. Mais survi par qui? me dira-t-on; par la population blanche, bien entendu, laquelle, depuis quatre ans surtout, a fait une véritable irruption sur Saint-Louis.

On n'a pas tardé à s'apercevoir en Europe que toutes les histoires faites sur la mortalité effrayante du Sénégal, n'étaient que des contes entretenus et propagés par certains intérêts égoïstes; que, lorsqu'on ne quittait pas le bord de la mer et ses brises bienfaisantes, comme à Gorée et Saint-Louis, la mortalité ne dépassait pas moyennement celle de plusieurs points de la France; les statistiques l'ont prouvé, et les comparaisons faites entre Saint-Louis et Brest, par exemple, n'ont pas été en faveur de cette dernière ville; il est rare surtout de voir les femmes européennes atteintes par les affections climatiques du Sénégal, car elles s'exposent moins que les hommes au soleil et aux changements de température. C'est ainsi que les Européens ayant déjà l'expérience de la colonie n'ont pas hésité à y faire venir leurs femmes, filles, sœurs ou cousines. Ce changement de résidence était d'ailleurs fort agréable pour la plupart; en Europe, quelques-unes d'entre elles ne portaient que l'humble bonnet; au Sénégal, elles portent chapeau, et font souche de dynastie nouvelle.

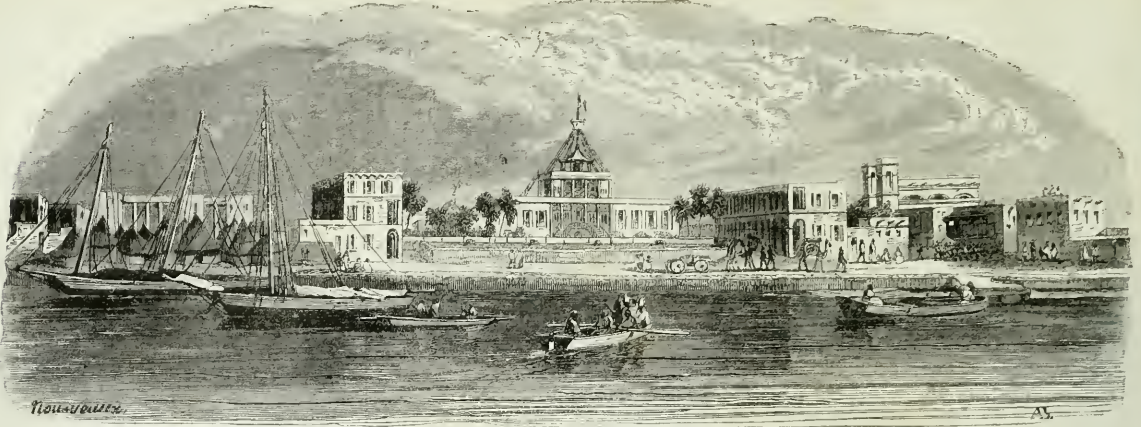
En ce qui concerne la population indigène, elle est presque entièrement composée de noirs et d'hommes de couleur, et se monte à dix ou douze mille âmes environ. Les noirs appartiennent généralement à la religion musulmane, les hommes de couleur à la religion chrétienne. La signare ou femme de couleur est la grande dame du pays; jadis, au bon temps des nègriers, l'existence de la signare coulait doucement sur un pactole de doublons dont l'innocent l'aventureux navigateur avec lequel elle se mariait fut souvent à la mode du pays; depuis que le trafic du *lois d'ébène* est tombé sous l'anathème civilisateur, la signare a encore trouvé les moyens de subvenir à ses besoins dans le travail de ses *capitifs* (1), dont la moitié des gages lui revenait; la révolution de 1848 lui a enlevé cette dernière ressource, et aujourd'hui elle est obligée de faire argent de ses bijoux de famille, s'en rapportant à Dieu pour le temps où il ne lui restera plus rien. Car au Sénégal ce n'est pas comme aux Antilles, où il reste du moins aux colons des terres à exploiter, au Sénégal il n'y a que du sable et un commerce de détail presque totalement envahi par les Européens. Cette détresse croissante est sans doute cause de l'élèves gardés aujourd'hui par les signares, de la solitude où elles se retirent, de la malheureuse tendance qu'elles marquent à se jeter dans une dévotion outrée. Jadis, au contraire, la signare se montrait gaie, facile, et son bonheur était de recevoir chez elle nombrucose société d'Européens; si l'un d'eux lui plaisait, les conventions matrimoniales se trouvaient bientôt faites; le futur adressait une demande en forme aux parents de la signare, et s'il était agréé, commençait par leur offrir un cadeau. On organisait ensuite un *botage* ou grand festin suivi de danses; et dès le jour, la signare portait le nom de l'époux qu'elle avait choisi, et auquel elle donnait le couvert, la table et le logement; c'est ce que l'on appelle le *mariage à la mode du pays*, mariage aujourd'hui presque tombé en désuétude. L'on ne cito pas un exemple d'une signare ayant manqué à ses devoirs d'épouse pendant les hivers éphémères; mais lorsque son *marri* quittait le pays, elle prétendait savoir de lui si l'enfer était ou non en cas d'affirmative, elle l'attendait patiemment; en cas de négative, elle en choisissait un autre, conservant ainsi les enfants provenant de ses divers mariages, et qui tous portaient le nom de leurs pères respectifs.

La nourriture habituelle des habitants du Sénégal est le mil, avec lequel ils font le couscous. Je n'ai jamais entendu de musique plus infernale que celle des *pileuses* de couscous, musique qu'elles commencent d'habitude à minuit pour la continuer jusque au jour; ce bruit général de pilons retombant en cadence au milieu de la silence de la nuit vous irrite, vous agace, et empêche d'un moine de dormir. Le

(1) Village de pêcheurs situé sur le bord de la mer vis-à-vis Saint-Louis.

(2) C'est ainsi qu'on appelle les esclaves au Sénégal.





Saint-Louis, capitale du Sénégal.

mil, ainsi pilé, sort de l'opération en grains semblables à la semoule, et on le mange en l'humectant de bouillon de viande ou de poisson.

Le noir du Sénégal, qui généralement appartient à la race Yofol, est gai, brave de sa personne, fort dévoué aux chefs qu'il aime, et cultivant la danse avec passion.

Il faut voir ces danses pour s'en faire une idée... Nous connaissons certains professeurs éminents des bals de la Chaumière qui pourraient aller y prendre des leçons : l'orchestre se compose d'habitude d'un ou deux griots et de spectateurs qui battent des mains en mesure, accompagnant et excitant les danseurs. Lorsque ces derniers sont parvenus au paroxysme de l'exaltation, c'est une rage, une fureur véritables, et l'Européen candide n'a plus qu'à se voiler la face et à se retirer.

Le griot est le paria de l'Afrique; tout contact, toute alliance avec lui sont impuis; il ne lui est permis d'être qu'une seule chose, musicien; eût-il les oreilles aussi dures que celles d'un Chinois, il faut qu'il prenne sa guitare en écorce à trois cordes, son *tamtam*, et que bon gré, malgré, il fasse danser; c'est encore le griot qui conduit et excite les noirs au combat avec son *tamtam*, et il est ainsi toujours le premier placé sur le chemin de la gloire. Seulement il n'en retire rien... que les premiers coups, s'il y en a qui portent. Quand le griot est mort, on lui donne un tombeau tout particulier : on le revêt de ses plus belles pagnes, et on le place dans le creux d'un immense boabab de la forêt (1), où les oiseaux de proie et les chacals se chargent d'aller le disputer aux vers. J'ai rencontré souvent à la chasse de ces tombeaux de griots, auxquels les naturels attachent une multitude d'idées superstitieuses.

Le fleuve du Sénégal remonte dans l'intérieur jusqu'aux cataractes du Félou, à deux cents lieues de Saint-Louis; il est navigable, dans la saison des grandes eaux, soit d'août en novembre, jusqu'au pays de Galam, à cent soixante-quinze lieues de son embouchure. Le pays de Galam est mortel aux Européens. La rive droite du fleuve est habitée

(1) Le boabab est véritable géant de la végétation, et affectionne les terrains sablonneux : il produit un fruit acide appelé *pain de singes*, et sa feuille réduite en poudre sert de levain et d'assaisonnement pour le couscous.

par des tribus maures ou arabes, la rive gauche par des populations noires de diverses races, telles que Peuls, *Tout-*



Nègresse de Saint-Louis portant son enfant.

assaillants, commençaient à prendre l'offensive. Les spahis ne durent alors leur salut qu'à l'élan spontané d'une compagnie d'infanterie de marine, qui vint se déployer en tirailleurs et débouqua l'ennemi; peu après, arrivèrent l'artillerie et les compagnies de matelots qui achevèrent sa défaite.

Le feu fut mis au village, ses approvisionnements détruits et les têtes des ennemis morts plantées sur des piquets au bord du fleuve.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la rive droite est occupée par des tribus maures ou arabes très-belliqueuses. Pendant la saison sèche, elles arrivent avec leurs immenses troupeaux, et se retirent vers le désert lorsque la saison des grandes pluies survient et que les plaines et les pâturages sont inondés. Les deux nations les plus rapprochées de Saint-Louis sont les *Braknas* et les *Trarzas*; ces Maures se divisent généralement en deux castes, les *guerriers* et les *marabouts* ou commerçants. Ce sont ces derniers qui font récolter la gomme par leurs captifs, et viennent la vendre aux *escalas* ou lieux de traite, à une soixantaine de lieues de Saint-Louis. Rien de curieux comme l'aspect d'une *escalas* : deux ou trois cents navires sont placés à la file les uns des autres devant l'*escalas*, n'ayant conservé qu'une toiture en paille destinée à abriter les traitants des ardeurs du soleil, ce qui les fait ressembler de loin à de grandes cases flottantes. C'est là que le traitant sénégalais s'établit pour trois ou quatre mois, le long d'une plage aride et brûlée par le soleil. Il est obligé pendant tout ce temps d'héberger le marchand maure, dont les exigences n'ont d'égal que la ruse et l'audace. Du reste, les Maures ont affaire à leur tour à forte partie. Le gouvernement paye des droits de douane ou *coutumes* aux chefs *trarzas* et *braknas*, afin de rendre cette traite complètement libre pour ses nationaux. Mais la rapacité des chefs maures ne se borne pas à ces simples droits : ils exigent, en outre, des traitants une somme considérable en marchandises, telles que corail ou toiles dites de Guinée, dès que son navire s'est amarré à l'*escalas*; qu'il traite ou ne traite pas, peu leur importe. C'est à cet abus que le gouvernement de Saint-Louis a voulu mettre une fin; il y a deux ans, en essayant d'établir un droit fixe et s'occupant de la création d'une ville à Pôdor, vis-à-vis nos *escalas*, afin de déplacer la traite de la rive droite, où elle se trouve sous la dépendance presque

*Couleurs*, etc. C'est avec ces dernières que nous avons toujours eu des différends, car ces peuples sont aussi cruels que perfides et pillards. Ce sont leurs déprédations continuelles sur nos traitants qui motivèrent l'expédition d'août 1843, contre Cascaas, le plus grand village du royaume du Fouta sur les bords du fleuve, celui précisément dans lequel résidait *Palmany* ou chef suprême de la nation. Le commandant *Bouët-Willamaux* se trouvait alors gouverneur du Sénégal, et il prit toutes ses mesures afin de surprendre le village, dont la population n'était pas de moins de 2,000 habitants. Il partit donc avec un millier d'hommes de troupes en infanterie de marine, volontaires noirs de Saint-Louis et de Gu'W'ndar, et vingt-cinq spahis commandés par le lieutenant Petit (1). Le débarquement s'effectua plus bas que le village; mais les naturels avaient été prévenus, et ils se dispersèrent dans les broussailles, à quelque distance du rivage. C'est alors que le lieutenant Petit, n'écoutant que son ardeur, s'élança sur l'ennemi, à la tête de ses vingt-cinq spahis. Malgré la faiblesse du nombre, cette charge fut si brillante et si audacieusement exécutée, que l'ennemi, épouvanté, s'enfuit, laissant vingt cadavres sur le terrain. Malheureusement les spahis avaient beaucoup souffert dans ce combat inégal : quinze balles ennemies avaient porté tant sur les hommes que sur les chevaux. Le cheval du lieutenant Petit venait d'être percé de deux balles. L'autre officier, M. Van-Genen, se trouvait aussi démonté, et les naturels, revenus de leur terreur et s'apercevant du petit nombre des

(1) Aujourd'hui chef d'escadron



Nègresse pilant du mil pour le couscous.



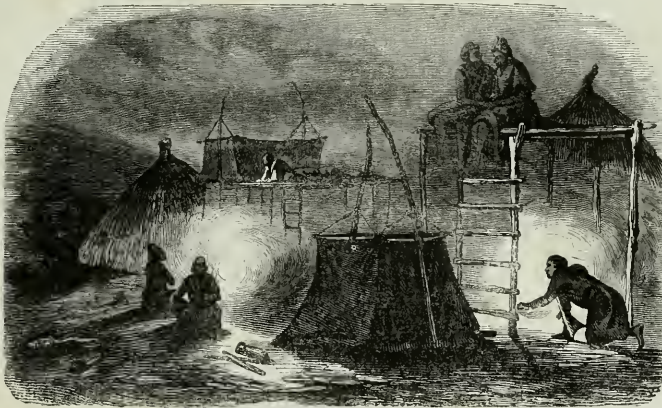
Femme fêchette à Dixcote, golfe de Guinée.



absolue des Maures (1). Une autre singularité de ce commerce, c'est que les Européens habitant le Sénégal en sont exclus, et que l'exploitation n'en est permise qu'aux natis de la colonie. Il faut espérer que cette anomalie n'existera plus longtemps sous notre régime actuel.

Le commerce libre, les droits ou coutumes fixes, la création de Podor, le réarmement des postes du fleuve et une bonne marine locale à vapeur, voilà les points principaux sur lesquels se portera, sans aucun doute, l'attention du gouvernement dès que les circonstances plus prospères permettront de s'en occuper.

Le Maure du Sénégal est un homme aux allures royales, à la démarche pleine de majesté et au teint à peine olivâtre; ses traits appartiennent à la race caucasique; sa chevelure est longue et soyeuse; intrépide et aventureux, maniant avec une dextérité merveilleuse de petits chevaux pleins de feu, ses plus chères occupations sont la guerre et le pillage; il construit avec de grands roseaux des espèces de radeaux, les couvre d'herbes desséchées, s'y embarque avec ses chevaux, et traverse ainsi le fleuve pour aller faire des incursions sur la rive gauche, où son apparition répand le terreur. Il n'est pas rare de voir ainsi une trentaine de Maures envahir le Fouta, le Dimar, le Wallo, qui contiennent pourtant une population innombrable, se lancer hardiment dans le pays, enlever les plus riches troupeaux et les ramener impunément avec eux sur la rive droite. Lors d'une guerre qui éclata il y a trois ans



Lit en plein air des habitants des rives du fleuve du Sénégal.

à la contenance fière et déterminée, qui restaient les derniers de tous pour veiller à la sûreté de leurs biens et de leur famille, il me sembla assister à l'une de ces grandes émigrations de l'Orient dont l'histoire Sainte nous a transmis le souvenir. Dès que cette tribu maure fut débarquée sur la rive gauche, les populations du Dimar se soulèverent pour l'exterminer, comptant bien se venger cette fois des incursions continuelles de leurs ennemis. La tribu maure s'était assurée l'appui d'un chef puissant du pays où elle comptait attendre les événements; mais, pour attendre les Etats de ce chef, il fallait faire près de cinquante lieues au milieu d'ennemis acharnés. Or, la tribu ne comportait pas plus de deux cent cinquante à trois cents guerriers, et avait de plus à surveiller les femmes, les enfants et d'immenses troupeaux. Malgré tout, elle n'hésita pas. Le chef de la tribu, l'intrépide Babokar-Cadish, vint remonter, avant de partir, M. Bertin du Château, gouverneur de la colonie, qui montait le vapeur *le Serpent*; le gouverneur lui fit cadeau de ses propres pistolets, et lui proposa, en outre, de transporter par eau ses femmes, ses enfants et ses bagages; mais toutes les femmes refusèrent cette offre, disant que leur devoir était de partager en tout le sort de leurs époux ou de leurs frères. Tant que cette petite et intrépide colonne de guerriers fut en marche le long du fleuve, à portée d'être protégée par notre artillerie, les noirs n'osèrent pas l'attaquer; malheureusement des marécages l'obligèrent à quitter les rives et à faire un détour par l'intérieur: c'est là que quatre ou cinq mille Peuls et *Tout-Couleurs* l'attendaient au passage. Les Maures n'attendirent pas leur attaque: ils fondirent sur l'armée des Peuls avec une telle impétuosité, qu'ils la mirent en déroute, et eurent ensuite la poursuite à outrance, massacrant tout sur leur passage.

On a déjà tenté vingt expéditions contre les populations féroces de la rive gauche, avec lesquelles tous les traités sont des lettres mortes, et dont notre commerce du fleuve a continuellement à supporter les pillages et les cruautés. Il serait mille fois plus simple de suivre, à ce sujet, les idées émises par plusieurs gouverneurs, à savoir: de lâcher les tribus maures sur le Fouta et le Dimar, où elles n'ont pas à redouter ces maladies terribles qui déciment nos soldats. Les Maures n'attendent pour cela qu'un mot, un signe, un appui seulement pour protéger leur passage du fleuve. Or, jusqu'à ce jour, nous nous sommes toujours opposés à leurs incursions, qui n'ont jamais pu se faire ainsi que partiellement.

Les rives du Sénégal fourmillent de gibier, et Elzéar Blaze

en ferait son paradis. Il y trouverait en abondance la pintade, l'outarde, la poule de Pharaon, ce gibier par excellence des gourmets, une espèce de perdrix deux fois grosse comme la nôtre, la caille, le lièvre, le chevreuil, ou biche tachetée, le sanglier, et enfin le léopard et le lion!... Le lion surtout est commun, et même trop commun; bien que dans ces parages il n'attaque presque jamais l'homme, à cause de l'abondance du gibier, il n'est pas moins prudent d'avoir toujours en poche trois ou quatre lingots de fer. La première fois que je me mis en chasse dans le pays, ce fut à *Lamsar*, poste militaire situé à quelques lieues de Saint-Louis, au milieu d'immenses forêts sablonneuses où ne poussent que des arbres épineux, et que parcourent quelques tribus nomades, maures ou noirs. C'est là que je vis pour la première fois les lits aériens des indigènes. Ces lits sont installés sur des piquets hauts de 9 à 10 pieds, et des câbles entretiennent toute la nuit au-dessous un bon feu afin de chasser les moustiques. Nous étions arrivés au milieu de la journée, et, accablé par la chaleur, je m'étais assis sous un acacia rabougri au-dessus duquel un de mes lapots avait étendu sa pague blanche, car les rayons solaires y passaient comme à travers un crible. Ils venaient aussi de vider leur panier de provisions sur l'herbe desséchée, et je m'apprétais à y faire honneur d'autant plus volontiers que mon carnier était bien garni, lorsque l'artilleur du poste qui m'accompagnait me frappa sur l'épaule en me montrant à quelques



Signare en costume de deuil.

contre les deux nations trazaras et braknas, je commandais dans le fleuve le vapeur *le Serpent*, chargé, ainsi que les vapeurs *l'Érèbe* et *le Basilic*, de protéger la nationalité braknas, fort menacée par les Trazaras, auxquels s'étaient jointes, par esprit de vengeance, les populations noires de la rive gauche. Une tribu des Braknas, celle des *Ouled-Sidi*, se trouva ainsi acculée sur les bords de la rivière, n'ayant plus d'autre ressource, pour éviter une destruction complète, que de passer sur l'autre rive. Nous protégâmes ce passage, qui me présenta l'aspect le plus curieux. Lorsque je vis ainsi le fleuve traversé par des chamoux chargés des tentes de la tribu, par de nombreux troupeaux lancés sur les ondes à la suite les uns des autres, par nos embarcations remplies de Mauresques au teint basané, aux grands yeux noirs, à la chevelure flottante, par ces hommes enfin

(1) En 1847, une commission supérieure, composée de tous les chefs de service du Sénégal, fut envoyée dans le fleuve, sur les deux vapeurs *le Serpent* et *le Basilic*, afin de faire un rapport sur l'armement de nos postes, la création d'une ville à Podor, l'établissement de droits fixes, etc. Je fus nommé rapporteur de cette commission, dont je faisais partie comme capitaine du *Serpent*, et envoyé, par suite, en mission en France pour développer et appuyer près du gouvernement et les classes du rapport adopté. Malheureusement les événements politiques empêchèrent de donner suite à ces projets.



Signare du cap Coast, golfe de Guinée.

cents pas au milieu d'une immense plaine, une espèce de masse informe de la couleur du sable. « Un lion ! » me dit-il.

En effet, les formes de cette masse ne tardèrent pas à mieux se dessiner, le lion se leva, battit les flancs de sa longue queue, aspira l'air de notre côté, et probablement encore sous le coup de la digestion d'un excellent déjeuner, ouvrit en baillant une gueule énorme garnie de je ne sais combien de rangées de dents.

Je n'en demandai pas davantage.... Avant tout, je me mis à mettre immédiatement au panier toutes nos provisions, je coulai par précaution deux lingots dans mon fusil, et nous nous éloignâmes à grands pas de ce dangereux voisin....

Une autre fois, l'un de mes amis, M. Arnoux, lieutenant de vaisseau commandant le vapeur *l'Érèbe*, tira sur une grosse bête qu'il vit passer à une certaine distance de lui, et que nos lapots venaient de faire lever d'un buisson: nous n'apprimes ce qu'était un lion qu'en voyant revenir au pas de course vers nous les lapots effrayés; heureusement que le fusil n'était chargé qu'à la petite plomb, et que l'animal n'éprouva qu'un léger chatouillement dans les côtes; il paraît toutefois que ce chatouillement ne lui plut pas, car il poussa un gro-



Affaire de Cascas — Charge de éphais.



gnement sourd, et s'arrêta un instant en se retournant vers le chasseur déconcerté; cependant cette velléité de repêchables ne dura qu'un moment, et il reprit tranquillement sa route vers l'intérieur. Mais l'aventure la plus singulière en ce genre fut sans contredit celle arrivée il y a deux ans à un capitaine d'infanterie de marine proche parent du général Gémus, et qui appartenait encore à la garnison de Saint-Louis (1). Ce capitaine était en chasse non loin de Saint-Louis, accompagné de l'aimable troupier qui lui servait de curier ou de botté habituément, et de compagnon de chasse ce jour-là. Depuis longtemps ils poursuivaient une bande de singes, et enfin avant trouvés sa belle, le capitaine tira et en abattit un de la grosse espèce. Malheureusement il fallait traverser un *marigot*, ou l'écou de l'eau pour se rendre à l'endroit où la bête était tombée; mais le troupier aventureux n'y regarda pas de si près; il se lança bravement dans le marigot et arriva de l'autre bord où il s'enfonça aussitôt sous les broussailles pour ramasser son singe; pendant ce temps, le capitaine, placé de l'autre côté du marigot et ne le voyant plus, s'écarta à lui crier la direction dans laquelle la bête avait dû tomber, lorsque tout à coup il vit apparaître à la lisière du bois son fidèle troupier, pâle, éffaré, flageolant sur ses jambes et traînant après lui plutôt que portant son fusil; au même instant un jeune lion déboucha à son tour du bois, et trotta paisiblement le long du marigot et portant à la queue le singe qu'il venait d'enlever sous le nez du chasseur, et qu'il semblait commencer à croquer avec délices.

Le troupier volé en fit une maladie, et ce ne fut que longtemps après qu'on put le décider à retourner chasser dans le pays; encore y éprouvait-il le désagrément de ne rencontrer qu'avec terreur une bête à poil, fut-ce même un veau !...

ALG. BOUET,  
LIEUTENANT DE VAISSEAU.

(La suite au prochain numéro.)

### Les noces de Luigi.

(Suite. — Voir les Nos 363, 364, 365, 366 et 367.)

V.

Les cinq années qui suivirent n'auraient laissé aucune trace dans ma mémoire sans le malheur qui vint me frapper dans le courant de la dernière; je perdis mon oncle au moment où sa santé raffermie au sortir de l'époque critique de la vieillesse pouvait lui faire espérer de recueillir en moi le fruit de ses soins. Il ne me restait plus que quelques études préparatoires à faire avant de prendre mes grades à l'Académie. On était arrivé au temps des vacances. Nous étions allés à Vevay, mon pauvre oncle et moi, pour voir la fête des Vignerons. Comme il était encore fort inçambique et d'humeur alerte pour son âge, il voulait au retour faire une partie du trajet à pied. Il s'y échauffa tellement qu'il y gagna une pleurésie. En rentrant il se mit au lit, mais pour ne plus s'en relever. Trois jours après il était mort. Vous dépêcherez ma douleur me serait chose impossible; cette tâche ramènerait tout le vivacité de mes regrets et m'égarerait le sang-froid qui m'est nécessaire pour ce qu'il me reste à vous raconter; elle fut telle que je m'étonne encore d'y avoir survécu. Il vous suffira de savoir que jusqu'à sa dernière heure cette âme excellente ne chancela pas un seul instant dans sa fermeté à remplir ses devoirs. Il mourut avec tous les secours de la religion, après m'avoir recommandé, au nom de ce Dieu qui l'appellait à lui avant le temps, à l'amitié et à la protection de M. V. Celui-ci reçut en outre le dépôt de ses modestes éparques et la mission de surveiller l'achèvement de mes études. J'avais dix-huit ans; mais orphelin et presque sans ressources au début de ma carrière, il ne me restait guère à espérer d'appui qu'en moi-même. Je comptais peu sur les promesses de M. V. Je connaissais le cœur froid et égoïste de cet homme, qui n'avait ni craint, en se remarquant deux ans après la mort de sa digne épouse, de donner à ses filles une marâtre. Cet événement, bien plus que les besoins de leur éducation, avait sans doute contribué à tenir celles-ci éloignées de Lausanne. M. V. avait des parents à Genève chez qui elles passaient une partie des vacances, et pendant ces cinq années je ne les revis pas une seule fois. J'aurais bien voulu leur écrire, mais je savais par cette parenté de Lausanne, qu'elles appelaient leur *bonne amie*, et chez qui logeait mon oncle, que l'institution où elles se trouvaient, dirigée par des dames anglaises méridionales, avait des règles si sévères, qu'il leur était interdit de recevoir de lettres de ces personnes de leur famille. Cependant la même parenté ayant fait un petit voyage à Genève pour ses affaires un an avant la mort de mon oncle Grell, en avait rapporté pour moi un souvenir d'amitié qui m'était bien précieux; c'était une bourse que m'envoyait Louise en me faisant savoir qu'elle l'avait brodée elle-même à mon intention. Les chiffres des deux sœurs y étaient enlucés, et en les basant mille et mille fois je crus sentir aux mouvements de mon cœur qu'Aline aussi y avait mis la main, mais qu'elle n'en avait rien dit.

J'allais assez souvent chez M. V. depuis la mort de mon oncle. Il était presque mon tuteur, et quoique je ne l'aimasse point, il ne m'avait pas encore dû-pensé, comme il le fit plus tard par sa conduite, de lui montrer quelque reconnaissance. Néanmoins, l'intérêt qu'il affectait de prendre à moi était l'un de ses ressorts de ses manières, et il se fit avec mes humbles visites sans se relâcher un seul instant de sa morgue de pédant. Il n'en était pas de même de sa femme, personne encore très-jeune, assez jolie et des plus frivoles, qu'il avait épousée pour son argent plus que pour ses beaux yeux, et qui lui rendait bien par ses mépris le peu de cas qu'il paraissait faire d'elle. Celle-ci me retenait souvent à

dîner, me faisait causer et m'agaçait volontiers. Quoique je ne fusse ni gauche ni timide, mon cœur avait conservé une ingénuité qui l'enhardissait et l'enbarassait à la fois. Je n'oserais allumer qu'elle eût du goût pour moi; mais soit que je plussse à sa coquetterie, soit que j'amusasse son déceuvrement, cette circonstance n'aurait pas la moindre place dans mes souvenirs si je ne m'étais senti dans la suite des effets de ce que conduite un peu légère.

Un jour, c'était, je crois, le dimanche avant la Noël, je dînais chez M. V. en bonne compagnie. Il était absent, Madame V., qui ne l'aimait point et ne pouvait se souffrir auprès de lui, avait pris ce moment pour courir à une soirée des personnes de sa société. Elle faisait les honneurs du repas avec beaucoup de grâce et de gaieté, et tout le monde était en train de se réjouir, lorsqu'un message de M. V., arrivant inopinément, vint tout à coup troubler la fête. Il mandait à sa femme que son trouvant obligé, par des raisons particulières, de léguer d'un jour son retour de Genève, il le lui faisait savoir par un mot d'écrit qui précéderait de très-peu d'instants son arrivée, afin qu'elle se préparât à recevoir ses deux filles, qu'il ramènerait avec lui à Lausanne. Cette nouvelle surprit et déconcerta beaucoup Madame V. Jugez de son effet sur moi, lorsqu'après en avoir prévenu à voix basse quelques amis, elle prit la peine de m'en faire part elle-même d'assez mauvaise humeur, et en se levant à l'égard de son mari de termes si peu retenus, qu'en tout autre moment j'en eusse rougi pour elle. Mais l'annonce de ce retour imprévu me causa un tel saisissement, que je fus contraint de le quitter brusquement pour lui cacher mon émotion. Ce n'était pas du trouble, mais un mélange de joie et d'attendrissement, qui, loin de mériter l'usage de mes facultés, semblait en réveiller la vivacité; l'un et l'autre étaient si doucement tempérés au fond de mon cœur, que j'en étais plutôt remué qu'agité. Surpris au milieu de leur assoupissement, mes sentiments encore confus avaient quelque peine à se dé mêler de mes souvenirs, et leur voix, si longtemps muette, ne s'éveillait qu'en murmurant. D'ailleurs pendant ce repos de cinq années ils avaient changé de nature comme moi-même. Les impulsions de l'instinct ne leur suivaient plus, et au lieu de se précipiter aveuglément vers les lieux ramifiés de mon ancienne passion, ils hésitaient à en recevoir les premiers rayons. J'étais semblable à un homme qui à longtemps marché dans l'ombre, et qui, éclairé tout à coup par une lumière éloignée, ose à peine s'en servir pour se guider sur sa route. Il en est toujours ainsi des premières excursions de l'âme au sortir des années obscures de l'adolescence; elle hésite et marche longtemps à tâtons avant de mettre à profit ses nouvelles lumières.

Tout ce qui renaissait en moi avait donc un aspect incertain qui me jetait dans une confusion tourmentante et délicate. Je ne pouvais penser à celles qui en étaient l'objet sans que mille questions inexplorées ne s'échappassent de mon esprit, sans que mille doutes irrésoles ne s'arrêtassent dans mon cœur. Quoique d'enfant je fusse presque devenu un homme, j'étais bien le même être qu'autrefois; je pouvais suivre dans tout son développement la chaîne de mes impressions et de mes idées; mais mes deux anciennes amies n'avaient-elles point changé plus que moi? Je n'osais le nier et ne pouvais le croire. Il me semblait avec raison qu'il y a plus loin d'une femme à un enfant que de celui-ci à un homme. Chez ce dernier, des facultés moins imparfaites et plus actives, un corps plus robuste, font presque toute la différence. Mais combien ces changements sont mystérieux et compliqués chez l'autre! Non-seulement ils se manifestent dans sa constitution d'une manière beaucoup plus frappante que dans la nôtre, mais surtout dans son âme déjà complète à l'âge de notre être moral sort à peine de ses langes. Il n'y a pour ainsi dire rien de moins chez un jeune homme que sa taille, sa voix et quelques besoins de son intelligence. Dirai-je que tout est nouveau chez une jeune fille, depuis les moindres signes extérieurs jusqu'aux plus insensibles mouvements de son cœur? Je n'ignorais pas enfin que ces différences de nature et d'organisation mettent au sortir de l'enfance, entre les deux moitiés de l'humanité, une barrière de respect et de pudeur qu'il n'est pas permis à l'amitié la plus ingénue de franchir. A travers toutes ces notions encore un peu confuses et que l'innocence ou j'avais vu jusqu'alors ne me laissait point démêler entièrement, les douces images d'Aline et de Louise m'apparaissaient comme derrière un voile d'incertitudes qui paraissent à mon imagination sans l'inquiéter. J'allais les voir, et mon affection tendrement réveillée, ma curiosité en émoi, n'allait pas au delà de cette satisfaction.

Je n'oubliais jamais ce moment. La société de Madame V. s'était en partie retirée par discrétion. Il n'y avait plus dans le salon qu'un petit nombre de personnes, qui, sur ses instances pressantes, avaient décliné de s'y rendre. J'étais du nombre, et dans la disposition où je me trouvais, vous jugez bien que Madame V. n'avait pas osé de me le renvoyer. Assis auprès d'elle, je l'écoutais avec distraction, quoiqu'elle m'entendit en ce moment des filles de son mari, qu'elle était allée voir de temps en temps à Genève, et dont elle me parlait quelquefois en l'air comme de mille autres choses. Tout à coup un long frisson parcourut tout mon corps, et mon cœur bat avec violence. Je me lève d'un air effaré. — Qu'avez-vous donc, Fabio? me dit Madame V. — Je m'agite sans pouvoir répondre. — On entend distinctement le bruit d'une voiture qui s'arrête dans la cour; plus de doute, c'est M. V. qui arrive. Le rumeur se prolonge. Bientôt on peut ouïr sa voix brusque et cassante s'adressant à ses domestiques. Le port de son salon s'ouvre avec fracas, et M. V. lui-même, en costume de voyage, entre suivi de deux jeunes personnes. Il s'arrête, surpris de voir la tante et le oncle, sa femme s'avance vers lui d'un air froi, reçoit son baiser de fort mauvaise grâce, et court se débarrasser de cette étonnante en embrassant ses deux filles, qu'elle accable de caresses. M. V., tout en regardant à droite et à gauche quelques saluts, s'approche de la cheminée. Il m'aperçoit dans mon coin, s'étonne

et tremblant, les yeux avidement attachés sur la scène qui se passait au fond du salon : — Que faites-vous donc ici, jeune homme? me demanda-t-il assez brutalement. Je ne sais ce que dans un autre moment j'aurais pu lui répondre, mais je n'en eus ni le temps ni l'envie, car Madame V., après avoir aidé les deux sœurs à se débarrasser de leurs chapeaux et de leurs manteaux de voyage, les conduisit par la main l'une et l'autre à sa mère, vieille dame assez respectable qui leur fit le plus gracieux accueil; puis tout à coup se tournant vers moi :

— Mon cher Fabio, me dit-elle, je veux que vous soyez des premiers à saluer les filles de M. V., qui seront aussi les miennes, si j'en crois l'affection que je m'en suis déjà portée. Que ne puis-je les présenter ainsi à votre dignité oncle!

Je reste immobile de surprise et de ravissement. Aline et Louise sont devant moi de point tel que mon imagination trop féconde s'efforçait de se les figurer, le visage et le corps encore revêtus comme dans mes souvenirs, des grâces naïves de l'enfance, mais dans tout l'éclat de leur beauté de femme, et donnant à mes rêves, par des charmes nouveaux et inconnus, une réalité à laquelle j'osais à peine songer.

Je n'ai point oublié leur costume. Tout était occupé en moi par cette impression inattendue, tout était délieusement ému, mon esprit, mon cœur, mes sens; elles portaient encore toutes deux l'uniforme de leur pension : une petite robe bleue qui dessinait à ravir leurs belles épaules et leur corsage élégant; leurs cheveux bruns roulés en nattes autour de leur jolie tête; tout cet arrangement simple et décent que la jeunesse fait si bien valoir et qui lui prête à elle-même l'attrait de la modestie; voilà ce que je vis du premier coup d'œil, malgré l'émotion qui m'empêchait de répondre à propos par une parole ou par un geste. Au reste, cette position embarrassante dura bien moins de temps que je n'en mets à la décrire. Au nom de Fabio prononcé par Madame V., Aline leva les yeux, me reconnut, et, poussant une légère exclamation de surprise et de joie, elle me tendit la main par un mouvement d'expansion irrésistible. Louise me remit aussi sur-le-champ et me lança un regard affectueux, mais elle sut mieux se contenir et se contenta de me faire une petite révérence. J'avais saisi la main d'Aline et je la pressais tendrement dans les miennes, n'osant y porter mes lèvres; mon cœur battait à rompre ma poitrine, et je sentais mes yeux se gonfler de larmes. Cette scène muette semblait fort étonner tout le monde. M. V. prenait déjà son air le plus rogué et le plus empressé; quant à Madame V., elle poux regardait avec de grands yeux comme pour demander ce que tout cela signifiait. Je ne pouvais parler; mais Aline, faisant un effort sur elle-même, dit en rougissant :

— Je suis charmée de vous revoir, monsieur Fabio. Vous savez, mon père, que ma sœur et moi nous partagions tout votre attachement pour ce pauvre M. Grell. M. Fabio et nous, ajouta-t-elle lieusement en se retournant du côté de sa belle-mère, nous sommes pour ainsi dire des amis d'enfance.

— Oui, mon père, dit à son tour Louise, et nous avons été bien sensibles à la perte qu'il a faite. Ce bon M. Grell était le meilleur ami de notre mère.

M. V. murmura quelques mots d'un ton froi sur la vivacité des souvenirs et les avantages de la sensibilité; après quoi l'on prit congé de lui. Madame V. emmena les deux jeunes filles, et l'on se sépara.

Je rentrai chez moi le cœur agité et le tête en feu. J'ai dit que j'étais occupé au moment de mon pauvre oncle. Je n'allais plus au collège que pour y suivre quelques cours préparatoires nécessaires à mes examens. Cette chambre que j'avais choisie de préférence était pleine des souvenirs de cet excellent parent, de ce père d'adoption à qui je devais tout ce que j'étais, tout ce que je pourrais être un jour si de nouveaux malheurs n'empêchaient pas ses vœux de s'accomplir. C'était pour la première fois depuis que je l'habitais qu'il y portait des projets insensés, irréalisables, dont le digne homme aurait rougi pour moi s'il eût pu les connaître. Ce qui venait de m'arriver chez M. V., ce retour, cette rencontre imprévue des deux êtres qui avaient fait une si grande impression sur mon enfance, bouleversaient mes sens, étourdissaient ma raison. J'étais comme un homme ivre que les vapeurs magiques du vin enveloppé tout à coup et qui voit d'un ciel égaré les dernières lueurs du bon sens se changer sous cette influence funeste en flux inébranlables et décevants. Mon jugement m'échappait sans que je me sentisse la force ni l'envie de le ressaisir. Je n'avais plus une idée fixe; je ne voyais plus rien; ou plutôt une seule image réfléchie dans mon cerveau comme dans un double miroir, fatiguait mon intelligence, qui s'efforçait en vain de réunir ces reflets séparés d'un rayon céleste, et l'essaim impétueux de mes idées, réveillé au fond de ma mémoire, s'élevait follement en moi sans trouver d'issue. — Aline, Louise, m'écris-je dans mon délire; qui, c'est vous qui me retrouvez! tourments de ma pensée, délices de mon cœur! O mes chères amis d'enfance, est-ce vous que je revis? Dieu ne m'a donc pas oublié, puisqu'il vous ramène à moi, anges gardiens de mes rêves! Mais êtes-vous bien de ce monde, charmantes illusions que je croyais perdues? Ne me flûtez-vous point d'un tel espoir? Qui puis-je faire pour vous retrouver toutes deux? et comment vous séparer l'une de l'autre? Je n'ai qu'un cœur, et il se partage malgré moi, ou plutôt chacune de vous le possède le tout entier par ce que je sais que l'union mystérieuse qui l'empêche de vous distinguer dans son amant, sans cependat le rendre à lui-même.

Je passai la nuit enchantée et déchirée à la fois par les voluptés de cette passion bizarre qui a fait mon malheur et ma félicité. Ce n'est pas que ses mouvements eussent en moi rien de contrairement; au lieu de se détruire, ils se soutenaient au contraire et se précédaient mutuellement une force qui en faisait en quelque sorte l'alternative. Elle ne balançait point entre ces deux chûtes, elle aspirait vainement à les circonvenir l'un et l'autre; je dis vainement selon les lois du monde, et non selon celles de Dieu. Je ne puis

(1) M. Deschanel.



croire que celui qui a fait les âmes d'un rayon détaché de son essence ait établi la légitimité de leurs relations sur des conditions toutes matérielles, ni que la puissance subtile de l'amour soit assujettie dans ses échanges aux règles vulgaires de l'équité.

Il y a des sentiments vivaces qui jettent en nous tant de racines que rien ne les en saurait arracher. Ils ressemblent aux folles herbes d'un champ rebelle à la culture; on ne les peut si soigneusement extirper qu'ils ne repoussent en cent endroits. Il en est de même des manifestations inhérentes aux défauts ou aux qualités de notre âme. Elles nous sont trop naturelles pour que les efforts de l'éducation les empêchent de reparaître dès qu'elles en trouvent l'occasion. Si l'injustice souvent sur des impressions personnelles qui interrompent mon récit, c'est afin que, sachant ce qui est propre au fond moral de mon être, vous en jugiez mieux les produits bizarres. Ma sensibilité, développée avant les années, a vu reculer les premières empreintes de l'amour à un âge où je ne savais point ce que c'était que l'amour en lui-même, ni quelle était la manière commune de le pratiquer et de le comprendre. Je le ressentais déjà avec autant de force et de vivacité que si j'eusse été un homme, et je ne pouvais en envisager le principe et les conséquences que comme un enfant. Je manquais, en un mot, d'expérience et de raison, au moment où elles m'eussent été le plus nécessaires. Il devait donc se produire en moi un de ces phénomènes qu'on appelle contre-nature, parce qu'ils sont impossibles chez les natures vulgaires. Il est vrai que ce sont elles qui ont le contour et qui régissent la morale; — et qu'est-ce que notre morale, sinon une routine ?

J'aimais Aline et Louise, et je les aimais sans préférence et sans partage, quoique ce ne fût pas de la même manière. Ma passion, vive et inquiète avec l'une, douce et paisible auprès de l'autre, était pour toutes les deux également profonde, également sainte. C'est en vain que ma raison reculait devant cet amour impossible; en vain s'efforçait-elle de le combattre; elle n'avait pour cela que des motifs étrangers aux impressions qui l'avaient fait naître; elle apportait sa semence sur un champ déjà enlevi.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

## Bibliographie.

### Revue rétrospective, Nos 32 et 33. — Appendice.

L'éditeur de ce recueil historique fait paraître, sous forme d'Appendice, deux nouveaux numéros qui ont leur place marquée, comme complément du volume déjà depuis longtemps publié. Il a pris le motif de cette addition dans la nouvelle publiée il y a quelques semaines de la soustraction des documents les plus importants de l'histoire contemporaine enlevés aux archives de l'État au grand désappointement d'une commission instituée pour en faire le classement. Quelques pièces intéressantes, dit l'éditeur, avaient été dévorées avant d'être mises sous le sceau du secret. Plusieurs ont été publiées dans des feuilles de Paris ou dans des journaux des départements. Ce sont ces pièces que l'Appendice a recueillies pour les réunir à la *Revue rétrospective*, qui est tout ce qui restera des archives censurees du dernier règne. La correspondance de M. Nolé avec le roi en 1837, le testament de M. le duc d'Orléans, les lettres de la famille royale au prince de Joinville pendant son voyage à Sainte-Hélène sont parties d'ici et approuvées; mais le morceau le plus poignant est le journal tenu, à Paris, pour le prince de Joinville pendant ce même voyage. En définitive, tout ce qui, dans ces pièces, se rapporte aux sentiments intimes de cette famille, ne peut qu'augmenter l'estime que la France ne leur a pas retirée en les voyant proscrits pour des fautes qu'ils approuvaient mieux que les grands hommes d'État passant, tour à tour, pour la satisfaction d'une vanité misérable, de l'agitation étourdie à la résistance aveugle.

Une Lettre inédite de Montaigne, accompagnée de quelques recherches à son sujet, précédée d'un avertissement suivi de plusieurs faits-similes et de l'indication détaillée d'un grand nombre de soustractions et mutilations qu'a subies depuis un certain nombre d'années le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, par ACHILLE JUBINAL, ex-professeur de faculté. — Brochure in-8° de 116 pages. — Chez D'indon, place Saint-André-des-Arts.

Une lettre de Montaigne est une très-précieuse trouvaille que vient de faire la M. Achille Jubinal, qui déjà, plus d'une fois, a en la main heureuse dans ses explorations historiques. Et cette lettre n'est pas un simple billet, une invitation à dîner, une quittance à maître Pierre ou à maître Jacques, c'est une belle et bonne lettre de trois grandes pages adressée par Montaigne à un correspondant digne de lui, au roi Henri IV. Montaigne avait toujours été fort bien avec le roi de Navarre, et lorsqu'il devint roi de France, il ne cessa de lui prouver son zèle. C'est à l'objet de cette lettre, datée du 18 janvier 1590, que quelque temps après la brillante affaire de la journée de Dieppe, un Henri avait réussi à sortir en battant les trompes du duc de Mayenne, qui le poursuivait vainement jusque sous les murs de Paris. Montaigne rappelle ces faits dans sa lettre dont on lira sans doute avec intérêt quelques passages où l'on reconnaît le style et l'esprit du grand écrivain :

« SIR,

« C'est estre au dessus du pois et de la foule de vos gens et à impor aux affaires que de vous savoir prester et d'insister à aus petits à leur tour, suivant le devoir de votre autorité royale qui vous expose à toute heure à toute sorte et degré d'honnies et d'occupations. Toutes fois, ce que Vostre Majesté a déjà considéré mes lettres et y commander réponse, « J'ay de tout temps regardé en vous cette mesme fortune qu'on vous jette, et vous peut souvenir que lors mesme qu'il m'en falloit convser à mon curé, je ne laissois de voir aucunement de bon œil vos succès. A présent, avec plus de raison et de liberté, je les embrasse de pleine affection. Ils vous servent à par effect, mais ils ne vous servent pas moins ici par

« réputation. Le retentissement porte autant qu le coup. . . . « Les inclinations des peuples se laissent à ondées. Si la pente est une fois prise en votre faveur, elle l'emportera de son propre brauc jusques au bout. »

« C'est bien là du vrai Montaigne, et on le reconnaît encore dans les lignes qui suivent, et où il félicite Henri IV de la modération avec laquelle il use de la victoire, de la clémence qu'il montre envers des sujets rebelles.

« En fuisant, Montaigne revient sur la bienveillance toute particulière dont le roi l'a honoré, et qui a établi entre eux une fructueuse et amicale correspondance, comme on le voit par ces dernières lignes de cette lettre :

« Sir, votre lettre du dernier de novembre n'est venue à moi qu'assurance, et au dela du terme qui vous plaisoit me prescrire de vostre séjour à Tours. Je reçois à grâces singulièrement qu'elle aie déigné me faire sentir qu'elle prendroit à gré de me voir, personne si inutile, mais si plus par affection encore que par devoir. Elle a très louablement rangé ses formes extérieures à la hauteur de sa nouvelle fortune, mais la débouaillereté et facilité de ses humeurs intérieures, elle fait autant qu'loablement de les changer. Il lui a plus avoué respect, non seulement à mon égard, mais à mon désir aussi de m'apeler en lieu où elle fut un peu en repos de ses laborieuses agitations. Serai-je pas bialot à Paris, sire, et y aura il moins ni santé que je n'estois pour m'y rendre. »

Cette remarquable et précieuse lettre a été découverte par M. Achille Jubinal dans des très-nombreux cartons de pièces manuscrites de la Bibliothèque Nationale. Notre savant bibliographe nous raconte par quelles démarches, par quelles investigations il a rencontré sur son chemin cette lettre qu'il ne connaissait pas. C'est en cherchant un nouveau passage aux Indes que Colomb découvrit l'Amérique. C'est en cherchant à vérifier l'authenticité d'un autographe de Montaigne que M. Achille Jubinal en a découvert un autre, bien plus précieux que le premier.

Cette découverte fait d'autant plus d'honneur à M. Achille Jubinal, qu'il en a lutté, s'il faut l'en croire, contre tout mauvais vouloir des employés de la Bibliothèque Nationale. M. Jubinal en fait bonne justice et les cribe d'épigrammes fort spirituelles sans doute, mais qui ne sont pas toujours justes. En même temps, d'une main sûre et d'une plume acérée, il signale toutes les soustractions, toutes les mutilations qu'a subies depuis un certain nombre d'années le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Je me borne à indiquer cette dernière partie, pour ne pas rentrer dans une polémique frivole et dont les résultats sont acquis en dehors de toute question de personnes.

Un jour dire, je crois qu'il y a trop de noms propres, de noms contemporains dans cette brochure. J'aurais voulu surtout en retrancher les deux premières pages, où M. Achille Jubinal rappelle les services qu'il a rendus à la cause républicaine et l'indigne manière dont ces services ont été méconnus.

Il est très-difficile de parler de son convalescent : aussi est-il presque toujours sage de n'en pas parler du tout.

Cela pris, de reste, et par le document qu'elle publie et qu'elle reproduit dans un très-bon fac-similé, et par les éclaircissements historiques et bibliographiques que M. Jubinal y a joints, sa brochure est tout à fait digne d'intéresser le monde savant.

DU GOUVERNEMENT HÉRÉDITAIRE EN FRANCE ET DES TROIS PARTIS QUI S'Y TRATTEUR; NAPOLÉON II, UN D'ORLÉANS, HENRI V; par M. LOUIS COUTURE, 1850.

Ainsi que le titre l'annonce, le sujet est grave et la question délicate. M. Couture, mettant les hommes de côté, n'a examiné que les principes, et cela sans art bien-pensé d'intérêt personnel. Si l'auteur se trompe, c'est en tout bien tout honneur, et sans vouloir se faire le veule du pouvoir ou l'apôtre d'un parti. Après avoir passé en revue les gouvernements qui ont précédé les révolutions de 1830 et de 1848 et les avoir jugés avec un peu trop de sévérité tout-à-fait, l'auteur arrive à cette singulière conclusion :

« ... L'absolutisme héréditaire est le système. »

« ... Les Bonapartes, qui sont les ennemis naturels de la révolution, et qui ne peuvent jamais devenir les représentants de la démocratie.

« Les Bons cadets, qui sont l'œuvre de la révolution de 1830. »

« Les Bonaparte, qui sont les représentants de la révolution de 19. »

M. C. n'aurait pas permis de confondre cette opinion. Le vainqueur de Marngo ne s'appuyait pas sur la démocratie quand il arrêta violemment le pouvoir tombé au des mains corrompues. L'Empire déniait les principes démocratiques de 89. Donc la maison de Napoléon ne peut représenter qu'une famille, un intérêt personnel, et non pas un principe autre que celui de l'absolutisme.

Nous pourrions également constater la valeur des objections que l'auteur cherche à faire valoir contre l'une et l'autre branche de la famille des Bonapartes. Mais à quel bon? M. Bonaparte enlever sera-t-il plus fait que l'héritier légitime du trône? répondra-t-il aux conditions d'un gouvernement stable mieux que n'y a-t-il été dit? L'auteur n'a pas songé à s'en poser il y a deux ans? M. Couture nous permettra d'en douter; et dans ce doute nous trouvons plus raisonnable et plus utile de considérer la constitution actuelle que de courir après l'incertain par des chemins que l'ouragan politique a rendus impraticables.

PERFECTIONNEMENT PHYSIQUE DE LA RACE HUMAINE, OU MOYEN D'ACQUÉRIR LA BEAUTÉ D'APRÈS LES PROCÉDÉS DES ANCIENS, DES PHILOSOPHES HÉRÉTIQUES, etc., etc.; par M. HENRI DELAAGE. — Chez P. Lemerle.

M. Henri Delaage est un jeune prophète de mes amis qui a commencé avec les esprits invisibles et se fera brûler M. Delaage veut tout simplement perfectionner — il y a urgence — et embellir la race humaine. Les cosmétiques qu'il emploie sont de l'ordre suranné; ils n'ont rien à démentir avec ceux de madame M. et sur tout des prodiges, non de chimie, mais d'alchimie passionnelle, compliquée de paracétisme et d'hermisme trans-planté. Dans ces temps d'incrédulité et de raisonisme plat, il est bon de voir un homme revenir à Albert-le-Grand et faire qu'on n'ait plus de doute sur la possibilité de l'immortalité. M. Delaage n'entreprendrait point de dévoiler ici les secrets de M. D. l'âge, ni de déboucher la filole de perpétuelle jeunesse et de radieuse beauté qu'il est allé chercher derrière les fagots de son futur

auto-défé. C'est affaire au lecteur, s'il le juge à propos, et je l'y engage fortement, pour la curiosité du fait. Je s'ignote seulement comme plus accessibles que le surplus de ses doctrines occultes de l'antique Orient et la science d'Héraclite Trismégiste aux intelligences vulgaires, de la condition et des professions sur l'Influence des états, de la condition et des professions sur la figure, et des moyens pratiques de perfectionnement physique des hommes, qu'il n'est pas besoin d'être sorcier pour goûter et mettre en usage.

## Correspondance.

A M. Z. F. à Saint-... — Les nouvelles que vous avez reçues de John Franklin, l'explorateur, proviennent, dites-vous, moussur, de la ville de Dronthim. Cela ne nous étonne pas, puis que c'est sur le littoral de la Scandinavie qu'a pris naissance le fameux serpent de mer bien connu de vous, sans doute. Il faut réserver votre description des pôles, des immenses ouvertures qui s'y trouvent et des marées qui en sortent et qui y rentrent, pour une géographie illustrée où l'on représentera les échelons des échelles du Levant et les arches du pont Euxin. Nous ne voyons pas autre chose à ce faire.

M. J. G. à Bruxelles, réclame, au profit de la Belgique, l'honneur d'une invention dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros. M. Yandenbotes aux lettres existait à Bruxelles plusieurs de deux années, elles ont été fabriquées dans l'établissement de M. Yandenbotes d'après les dessins de M. Lafour, l'inventeur. La brochure que nous avons désignée est, dit notre excellent correspondant, une contrefaçon de l'administration des postes de France s'est rendu coupable. La contrefaçon des bonnes nous venge de la contrefaçon sans borne de nos livres.

M. C. M. à Gex. — Nous recevons avec reconnaissance, monsieur, tous les conseils bienveillants de nos abonnés; nous y faisons droit souvent. Nous avons donné une notice sur l'École psychotechnique.

On nous prie d'annoncer pour dimanche prochain, 17 mars, une matinée musicale qui doit avoir lieu, au profit des intelligents du XI<sup>e</sup> arrondissement, dans la jolie salle des mariages de la nouvelle mairie de cet arrondissement. La pensée de cette œuvre artistique et de bienfaisance est due à M. Henri Blanchard, écrivain et musicien distingué. Pour la réaliser, madame Dorus-Gras, mademoiselle Charlotte de Malleville, MM. Roger, A. Dupond, M. et madame C. Ponchard, etc., se sont généreusement pressés de mettre à sa disposition leurs talents aimés du public.

## Curiosité phalanstérienne.

Il y a longtemps déjà qu'on a dit que les novateurs de notre époque n'avaient rien inventé, et qu'on pourrait indiquer la source précise où chacun de ces empiriques philosophiques était allé puiser sa panacée sociale. M. Proudhon, ce grand démolisseur de réputations et de systèmes, a été l'un des premiers à assigner une filiation directe aux idées de ses antagonistes et confrères en idéologie. Louis Blanc, Pierre Leroux, Considérant, Cabot, Owen, Fourier, tous les sectaires de notre temps, ont procédé, pas seulement des illuminés du seizième siècle, ils sont tous les contre-façons. Toutes les théories ambitieuses que la réclame apostolique nous a présentées comme un nouveau remède aux souffrances humaines, ne sont en définitive qu'une drogue métaphysique déjà expérimentée dans la pharmacie spéculative du passé. Figaro a dit : On est toujours le fils de quelqu'un! A la bonne heure; mais il ne faut pas afficher la prétention d'être un ancêtre, quand on n'est qu'un descendant.

Le mouvement que nous avons vu s'accomplir sous nos yeux dans ces dernières années, cet élan de certains esprits vers un idéal chimérique, n'est pas un fait nouveau dans l'histoire des aberrations humaines. Tout le seizième siècle a été témoin d'une agitation semblable à celle qui, de nos jours, sollicite un si grand nombre d'imagination malades. Dans ce temps-là, comme à l'heure où nous sommes, il se trouvait des théoriciens aventureux qui ne craignaient pas de jeter au vent de la publicité des plans de réformation universelle. Campanella, l'un des penseurs les plus originaux et les plus hardis de la renaissance philosophique en Italie, ne se contenta pas seulement de reconnaître comme source unique de toute science et de toute philosophie l'éternelle expérimentale de la nature, il anticipa dans sa *Cité du Soleil* sur ce que les utopies sociales ont aujourd'hui de plus audacieux. Jean de Leyde, Thomas More, tous les grands pères du socialisme contemporain, datent de cette époque, où les esprits, en haine de la compression du moyen âge, battaient des ailes un peu au hasard dans les champs de la fantaisie philosophique. Seulement ce que les inventeurs ont donné pour d'ingénieuses utopies, les plagiaires voudraient l'imposer comme le *critérium* de la science nouvelle; ce qui était un jeu d'esprit pour les premiers, est un code pour les seconds. Ce sont les rêveurs qui, à leur insu, ont compromis la sécurité sociale. Platon, en écrivant sa *République*, savait bien à quel peuple fin et spirituel il avait affaire, et il ne se doutait guère qu'à deux mille ans de distance il engendrerait Cabot et Pierre Leroux.

Ces réaux vains préliminaires nous sont suggérées par la lecture d'un livre très-curieux et très-rare, intitulé : *Les Mondes célestes, terrestres et infernaux*, imprimé à Lyon, en 1578, avec privilège de roi, et traduit d'un auteur Italien, Dami, qui, selon toute probabilité, devait être un élève de Campanella (1).

Ce livre contient tout bonnement l'idée du phalanstère; il la contient non pas en germe, mais tout entière, avec les détails, les imaginations et les fantaisies dont Fourier a émaillé sa cosmogonie harmonique. Afin de rendre plus accessible à toutes les intelligences la description de son Utopie

(1) Le titre du ouvrage original italien est : *I Mondi celesti, terrestri e infernali degli academiici peligranti*; Venise, 1562, 1563, 2 parties in-4°.



veau Monde, l'auteur du livre italien place en tête le dessin de la ville modèle ou nous ferons tout à l'heure pénétrer le lecteur. Si, dans les passages que nous allons donner, on reconnaît, à ne pas pouvoir s'y méprendre, le phalanstère, Fourier ne sera pas seulement le plus aimable des mystificateurs, ainsi que l'appelle M. Proudhon, déjà cité, il sera surtout le plus audacieux des plagiaires.

Selon Fourier, la terre est mal divisée, mal peuplée, mal gouvernée. Les villages, les villes, les empires, les républiques, tout cela existe au hasard. Pour lui, la société civilisée est la barbarie. A la place de cette société, il propose comme idéal la société garantiste. Dans la pensée du maître et des disciples, la société garantiste sera un immense échiquier divisé en une infinité de cases dans lesquelles les travailleurs passionnels seront répartis en groupes, en séries et en phalanges; la lutte contre la passion et le devoir sera supprimée, la tendance des passions se manifestant d'elle-même et forcément vers la règle du devoir par la force impulsive de l'attraction. Le monde se modifiera de lui-même sous l'empire de la loi harmonienne. Le monde doit avoir une durée de quatre-vingt mille années. Quarante mille ans d'ascendance, quarante mille ans de descendance. A l'heure qu'il est, le monde est à peine adulte; il n'a connu jusqu'ici que l'existence irrégulière, chétive et irraisonnable de l'enfance. Il passera au premier jour dans sa période de jeunesse, puis dans la maturité, point culminant de bonheur, pour descendre ensuite vers la décrépitude. Ainsi le veut la loi inexorable de l'analogie. Le monde, comme l'homme, comme la plante, doit naître, se développer et périr. Qu'arrivera-t-il après? Le n'en sais rien, ni Fourier non plus.

Je ne parle pas pour le moment du mariage des astres, des rapports des sexes entre eux et des océans de limonade; je dirai plus tard à qui Fourier a fait ces emprunts sans nommer les empruntés, car c'est une chose assez singulière à signaler que ce grand inventeur n'est que l'éditeur responsable des plus monstrueuses absurdités de la chose phalanstérienne; il n'a rien inventé, pas même la queue oculaire; je le prouverai tout à l'heure. Charles Nodier a écrit quelque part : « La vérité est limitée, l'absurde ne l'est pas. » Cet aphorisme peut être vrai; pourtant je me permettrais de faire remarquer que les novateurs anciens avaient poussé si loin déjà les limites de l'absurde, qu'il n'a pas encore été donné aux novateurs modernes de les franchir. Arivons maintenant à notre livre de 1878, imprimé avec privilège du roi.

L'auteur prend deux personnages, un sage et un fou, et les fait dialoguer. Le sage est le croyant, l'harmonien si l'on veut; le fou est le civilisé, c'est-à-dire l'homme qui n'a pas une foi bien robuste dans les utopies, et qui n'est pas très-disposé à troquer le misérable monde où il se trouve contre le monde merveilleux qu'on lui promet, la proie contre l'ombre.

Le dialogue s'établit ainsi :  
Le sage. — Des pélerins nous menèrent en une grande ville, laquelle estoit bastie en un vray rond, en guise d'une estoile; il faut que tu t'imagines ce lieu, comme je te le vay désigner sur terre. Voylà donc comme je te marque un rond, pose le cas que ce rond soyent les murailles, et qu'icy, au milieu où je lay ce point, soit un haut temple quatre ou six fois aussi grand que la Cupola de Florence.

Le fou arrête son interlocuteur et lui fait cette réponse sensée :

— Il faudra que tu changes ton nom pour prendre le mien, pour ce que tu as des propos d'un fol.

LE SAGE. — Escoute néanmoins. Ce temple avoit cent portes, lesquelles venoyent de droicte ligne comme les rayons d'une estoile, aux murailles de la ville, laquelle avoit semblablement cent portes, et même y avoit cent rues. Au moyen de quel celuy qui estoit au milieu du temple et se tournoit en rond venoit à voir toute la ville sans se bouger d'un lieu.

N'est-ce pas, moins le nombre un peu exagéré des portes, la description du phalanstère?

Le sage arrive ensuite aux séries de Fourier.

— En chacune rue de la ville s'exercoient les arts ou mestiers. Car d'un costé estoient, comme vous pourriez dire tous les couturiers, et de l'autre les boutiques de draperie; en une autre rue voyoit on d'un costé les apotecaires et de l'autre costé les médecins, et en une autre tous les cordonniers d'un costé, et tous les corroyeurs de l'autre, en une autre les fournisseurs qui faisoient le pain, et vis-à-vis les monniers qui mouroient le bled à sec; en une autre rue des femmes qui filoyent, et de l'autre costé des tisserands. Pourquoy y avoit jusques à deux cens arts et mestiers, et chacun ne faisoit autre chose que celle qu'il entendoit.

Toute la théorie de l'attraction passionnelle est contenue dans cette dernière ligne.

Ce n'est pas tout, Fourier assure que les maladies disparaîtront dans la société garantiste. Voici comment s'exprimait à ce sujet le sage du seizième siècle :

— Il alloit (le malade) en la rue des hospitaux où il estoit



Dessin du phalanstère, d'après une gravure de 1552.

pensé et visité des médecins qui n'avoient autre chose à faire, et lesquels estoient bien expérimentez et scavans, de manière que les malades estoient soudain guariz.

— Ah! qu'il faschoit bien à un riche d'aller à l'hospital, s'écrie le fou.

— Que pensez-tu? répond le sage. L'un n'estoit là plus riche que l'autre; chacun estoit égal au manger, au vestir, et avoit autant en sa maison l'un que l'autre. (Théorie du Communisme pur.)

LE FOL. — A naïtre comment alloit-il?

LE SAGE. — Il y avoit une rue ou deux de femmes, et estoit le tout commun. Au moyen de quoy on ne congeissoit aucune parenté et ne savoit aucun de qui il estoit fils, et en cette manière la chose estoit égale pour ce que l'homme naissant estoit nourry et élevé, et quand il venoit en âge on le faisoit ou bien étudier ou apprendre un métier, selon l'inclination de son esprit.

Le fou ne peut s'empêcher de hasarder quelques timides objections, mais le sage lui prouve que ce système est le meilleur; plus d'ennuis de ménage, plus de drames sanglants entre mari et femme. Il arrive même un moment où le sage donne la définition de la papillonne.

— Pour aucuns le changement de femelle est chose nécessaire et utile, dit ce Jocande socialiste. Puis il continue : — Avoir une, deux, trois, cent et mille femmes au commandement de votre seigneurie ne vous fera pas entrer en dispute ou jalousie, car l'amour se perd, et ce d'autant plus aisément que l'homme s'est accoustumé à reste loy et ordinaire sans amour.

LE FOL. — Mais si quelq'un fust devenu amoureux?

Le sage va répondre à cette objection exactement dans les termes dont se sert Fourier.

— Sais-tu pas que l'amour consiste en la privation de la chose aimée? En cette difficulté passent incontinent semblables appétits.

Le sage explique ensuite que le nouveau monde ne combattant aucun penchant, on respecte ainsi les personnes qui pratiquent la chasteté. Ce sont les *vestales* et les *vestels* de la société harmonienne.

Fourier a beaucoup songé au perfectionnement de la race humaine. Le sage de 1578 dit aussi son mot sur l'ère de l'homme et de la femme; mais le passage où il est question du haras harmonien ne peut être reproduit ici: qu'il vous suffise de savoir qu'il aide de *juleps* et *scraps* on rend les hommes beaux, bons, sains et virils, et n'est point la domageable ains furt utile; pourquoy ceux-là s'en peuvent servir quand il y a occasion légitime.

Fourier, lui, n'a pas besoin de confectioinner des siresps et des juleps; la mer changée en limonade est la meilleure potion contre toute maladie; ce breuvage rafraîchissant donne la plus grande force et la plus grande virilité.

Cependant je dois l'avouer, Fourier n'a pas été aussi loin que le sage du seizième siècle sur le point suivant :

— Que faisoit-on, demande le fou, des enfants tortus, bossus, boiteux et louches?

— Il y avoit un grand puits, répond tranquillement l'interlocuteur, où lon les jetoit aussi tost qu'ils estoient nez; au moyen de quoy on n'y voyoit point telle difformité.

Un fait extraordinaire à constater : tous les rêveurs en prose socialistes sont imitoyables pour les poètes, ces rêveurs innocents; Platon les exclut de sa république, le sage du nouveau monde ne les traite guère mieux.

— Les poètes, dit-il, ont trouvé plus d'hydres, plus de dieux, plus d'ombres, plus de fadaïses que les astrologues n'ont inventé et songé de folies. Dans le monde nouveau, il y avoit des poètes, mais il leur falloit bien mettre la main à faire autre chose que des vers, comme vous pourriez dire à pescher, à chasser, à faire rets et austres mestiers.

Cela me rappelle ce qui arriva après février à une députation d'écrivains qui s'était rendue au Luxembourg et à qui l'on répondit : Nous ne pouvons que vous envoyer aux ateliers nationaux.

Le dialogue se termine comme tous les dialogues de cette espèce; le sage l'emporte sur toute la ligne, et le fou, qui joue le rôle de Pître dans cette parade humanitaire, finit par s'avouer vaincu. M. Cantagrel n'a pas eu besoin de recourir à un autre procédé quand il a écrit le *Fou du Palais-Royal*.

Nous n'avons cité que quelques extraits, mais ces passages ne prouvent-ils pas surabondamment que Fourier n'a fait que copier les novateurs ses devanciers? N'est-ce pas le même système, les mêmes folies, et il dirai presque les mêmes mots? N'est-ce pas toujours et sans cesse l'exaltation de la brute? un appel incessant aux instincts, aux passions et au bien-être? Dans tout cela où est l'âme? Où est Dieu? Est-il seulement question du devoir? Jour, voilà le dernier mot de tous ces systèmes qui

aspirent modestement à la domination du monde; et ils ne s'aperçoivent pas, les malheureux! que leur société, si elle était possible, serait cent fois plus triste que le couvent, que dis-je, que le bagne.

J'ai dit au début de cet article que Fourier n'avait pas même inventé ses drôleries harmoniennes; je tiens à le prouver. Si l'on trouve dans l'ouvrage dont nous venons de donner quelques extraits, l'idée du phalanstère, on trouve le mariage des constellations produisant les mers de sirop et de limonade, ainsi que l'augmentation de l'épine dorsale humaine en forme de queue, dans la *Philosophie de M. Nicholas*, par Restif de la Bretonne, 1796, 3 vol. in-12. Cela explique comment, par acquit de conscience et sans allégation de motifs, Restif de la Bretonne a été placé parmi les saints du calendrier phalanstérien, ce dont personne n'avait eu le mot jusqu'à ce jour.

JENUS REDIVIVUS.

## Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Personne n'est dans le monde exempt de vices et de péchés.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C<sup>o</sup>, ou par des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 36, rue de Valenciennes.